



R a p p o r t a n n u e l d e u x m i l l e h u i t

Engagé

pour le long terme





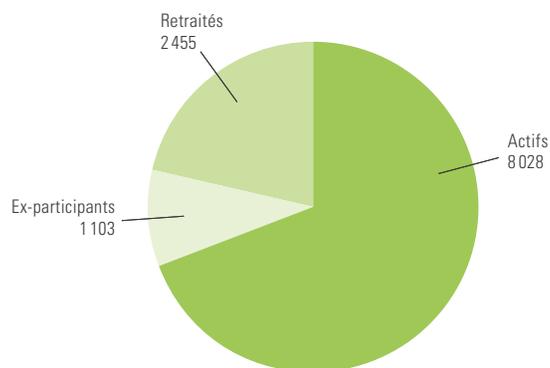
Table des matières

D'un coup d'oeil	1	Rapport des comités	15
Message du président	2	Rendements pour l'année 2008	16
Présidents et vice-président des comités	3	Frais d'administration et de gestion.....	21
Mot du directeur général	4	États financiers et notes afférentes.....	22
Membres du Comité de direction	5	Rapport des vérificateurs	24
Situation financière du Régime.....	6	Fédération des retraités de l'Université du Québec..	45
Modifications au Règlement du Régime.....	7	Liste des personnes retraitées en 2008	45
Profil des participants	8	Liste des retraités décédés en 2008.....	46
Gouvernance et gestion des risques.....	11	Comités et partenaires	47
Essor des technologies de l'information	14	Principaux conseillers externes.....	48
Volet éducatif.....	14	Calendrier des assemblées annuelles 2009	49

D'un coup d'oeil

Le Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ) s'adresse aux employés des établissements de l'Université du Québec et à quelques autres employeurs qui ont des liens avec l'Université du Québec. Il s'agit d'un régime de retraite à prestations déterminées basées sur les cinq années les mieux rémunérées de la carrière du participant : la rente versée est égale à 2 % par année de service et elle est coordonnée à 65 ans pour tenir compte du Régime des rentes du Québec.

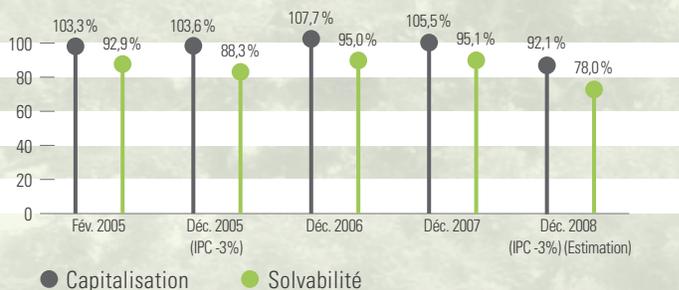
Au 31 décembre 2008



Au total, 11 586 participants

Principaux indicateurs financiers

Résultats des tests de capitalisation et de solvabilité (%)



Croissance de l'actif (En millions \$)



Lorsqu'ils réfléchissent à leur retraite, les participants actifs et retraités prévoient pour le long terme. Au fil de leur carrière dans le réseau de l'Université du Québec, ils contribuent systématiquement au régime de retraite au même rythme que leur employeur. En retour, ils comptent sur le Régime de retraite de l'Université du Québec pour « mieux garantir leur avenir ». Les participants et retraités souhaitent aussi obtenir des services

de qualité pour les aider à bien comprendre leur régime et ses options afin de planifier correctement et atteindre leurs objectifs financiers. La planification de long terme constitue donc le noyau central du Régime de retraite de l'Université du Québec. Cela signifie que le Comité de retraite adopte une approche proactive pour le financement de la caisse de retraite afin de maintenir la cotisation et les bénéfices stables.

Message du président

Madame, Monsieur,

Dans le contexte récent de l'effondrement des marchés boursiers du monde, la situation financière de tous les régimes de retraite a changé dramatiquement, bouleversant même les plans les plus solides. Bien que ses performances demeurent au-dessus de la moyenne, notre régime a été directement touché.

Je siége au Comité de retraite depuis plusieurs années. Pendant cette période, j'ai été à même de constater les défis auxquels le Régime a été confronté et la façon dont le Comité de retraite a su les relever. Les membres du comité ont été impliqués à toutes les étapes du développement du Régime en prenant, au bon moment, les décisions appropriées et en apportant leur soutien au Secrétariat du Régime.

Investir pour le futur

Depuis la mise sur pied de notre premier plan stratégique effectuée en 2005, le comité a, chaque année, accompli des progrès considérables vers l'atteinte des objectifs établis. La dernière année de ce plan ne fait pas exception. Dans son message, le directeur général élabore plus en profondeur sur le sujet. Comme on le sait, l'adoption d'un plan stratégique demeure une opération importante en période difficile comme en des temps favorables; elle peut être encore plus bénéfique lors de cycles préoccupants. La démarche du prochain plan stratégique est déjà avancée et permettra au Régime de se rapprocher davantage de son objectif à long terme, soit celui d'arriver à atteindre un parfait équilibre, le rendant moins vulnérable aux fluctuations des marchés.

Parmi les nombreux dossiers discutés au Comité de retraite dans la dernière année, il en est un qui m'apparaît essentiel, soit la reconnaissance des **valeurs des membres**. En collaboration étroite avec le Comité d'éthique et de déontologie, nous avons identifié et défini les principales valeurs qui doivent guider notre rôle de fiduciaire; celles-ci se retrouvent dans l'encart de la page couverture de ce rapport. Je vous invite à en prendre connaissance.

Nous avons assisté à un revirement complet des marchés financiers en un court laps de temps. La capacité des membres du Comité de retraite et de ses sous-comités de poser les bonnes questions s'est avérée un atout pour apporter un éclairage supplémentaire sur les décisions à prendre. L'utilisation optimale des ressources humaines et financières ainsi que la gestion des risques figurent au premier plan de ces préoccupations.

Hommage à l'équipe du Secrétariat

Une bonne gouvernance suppose que les membres du Comité de retraite comprennent bien que les participants comptent sur eux pour servir leurs intérêts.

La gouvernance est certes un aspect important, mais c'est aussi un personnel compétent, loyal et créatif qui livre la valeur ajoutée. Je me réjouis de constater que l'équipe du Secrétariat continue d'exceller ensemble vers l'atteinte d'objectifs communs.

Arrivées et départs

J'exprime mes sincères remerciements à messieurs Martin Côté, Jacques Giroux, John Hodgson, Pierre-Paul Mercier, Marc Papillon et Paul Préseault, qui ont quitté le Comité de retraite en 2008. Chacun à leur façon, ils ont contribué à l'identification de solutions novatrices dans la recherche d'équilibre entre les générations de participants à ce Régime.

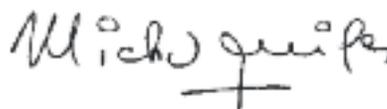
Le Comité a par ailleurs accueilli ses nouveaux membres, soient madame Sylvie Beauchamp, messieurs Onil Arcand, Marc Demers, Yves Dupont, Bernard Gaucher et Nicolas Le Berre. Nous sommes heureux de les accompagner dans leurs nouvelles fonctions.

Reconnaître les efforts concertés

Agir comme membre du Comité de retraite représente une grande responsabilité et un engagement personnel significatif. Je remercie sincèrement tous les fiduciaires pour le soin qu'ils ont démontré dans le souci du bien-être de plus de onze mille participants actifs, bénéficiaires et retraités.

Je leur suis personnellement reconnaissant pour le soutien et les conseils qu'ils m'ont apportés au fil des ans.

Enfin, je remercie monsieur Richard Laflamme, directeur général, pour son dévouement et pour l'esprit d'équipe qui règne au Secrétariat. Dans les moments difficiles que nous vivons, il contribue au maintien d'une synergie dynamique entre tous les intervenants.



M^e Michel Quimper
Président

Présidents et vice-président des comités



M. Marcel Belleau

Président du Comité
d'éthique et
de déontologie
(par intérim)

M. René Delsanne

Président du Comité
de placement
Université du Québec
à Montréal

M^e Michel Quimper

Président du Comité
de retraite
Université du Québec

M. Gilles Picard

Vice-président
du Comité de retraite
École de technologie
supérieure

M. Luc Bergeron

Président du Comité
de vérification
Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue

Chaque année, notre travail comporte trois objectifs principaux : obtenir le rendement retenu dans l'évaluation actuarielle (de l'ordre de 6,5%), maintenir un haut niveau de services aux participants et contrôler le risque sous toutes ses formes. Nous avons manqué le premier de ces objectifs pour l'an passé.

Comme on le sait, la dernière année a été marquante pour la santé des caisses de retraite, touchées à la fois par une chute violente des rendements et une nouvelle diminution des taux d'intérêt de long terme. L'exemple de 2008 et la poursuite de cette volatilité en 2009 nous rappellent toutefois qu'un certain degré de risque demeure inévitable pour tout régime de retraite afin de bien remplir ses engagements.

En dépit des conditions de marché à court terme, le Régime de retraite de l'Université du Québec va continuer à investir en gardant une perspective à long terme, afin de placer le Régime en meilleure position pour affronter le défi constant de la capitalisation et de la solvabilité.

Gérer efficacement dans des conditions éprouvantes

Nous ne devons pas mettre d' emphase sur le rendement d'une année de façon isolée. La diversification caractérise de plus en plus notre programme d'investissement, particulièrement depuis cinq ans. Ainsi, nos placements de même que les stratégies de répartition de l'actif, ont procuré un rendement annuel de - 18 %, se situant au-dessus de la médiane des grandes caisses de retraite canadiennes pour une sixième année consécutive. Cela dit, rappelons-nous que la performance de la caisse est tributaire de la politique de placement, du comportement des marchés et de la gestion active de nos firmes d'experts en gestion de portefeuilles. Certaines d'entre elles ont connu du succès alors que d'autres n'ont pas été favorisées.

Je vous invite à prendre connaissance des détails plus loin dans ce rapport.

Parmi les grands dossiers qui ont été complétés en 2008, je tiens à souligner la nouvelle politique de placement mise en place à compter du 1^{er} juillet dernier. Essentiellement, cet outil « rafraîchi » met l'accent sur une hausse graduelle de la pondération en obligations et sur l'acquisition de titres de plus long terme; ce qui améliore l'appariement du portefeuille avec les engagements du Régime. La part des actions canadiennes sera diminuée au bénéfice de l'augmentation de nouvelles classes d'actif comme les infrastructures et d'autres produits alternatifs.

De la stratégie à la pratique

Par ailleurs, le premier plan stratégique 2005-2008 a laissé des traces dignes de mention. En effet, autant pour la valeur ajoutée cumulative des quatre années qui atteint 82,4 M\$ qu'au niveau de la satisfaction des participants, de l'ordre de 96 %, on peut affirmer que le défi en valait la peine.

Le Secrétariat, en collaboration étroite avec le Comité, est déjà au travail pour élaborer le plan 2009-2012 dont la priorité vise toujours la pérennité du Régime tel qu'on le connaît aujourd'hui.

Dans un autre ordre d'idées, bien que la politique de régie d'entreprise répondait aux nouvelles règles de gouvernance de la loi provinciale, une révision complète de celle-ci nous a amené à la création d'un « règlement intérieur » plus détaillé. Ce document renforce encore notre désir d'une meilleure transparence.

Pour chaque défi, une solution d'avant-garde

Nous croyons que la recherche d'un meilleur contrôle du risque doit prendre en compte l'avis d'experts externes. À cet égard, nous avons mandaté une firme pour nous supporter dans la mise sur pied de ce que l'on appelle désormais le « Profil de risque intégré du Régime de retraite de l'Université du Québec ».

Plus spécifiquement, cette démarche a consisté à identifier, prioriser, gérer et surveiller les risques. Pour ce faire, trente-deux risques ont été ventilés en sept catégories en départageant ce qui est important et ce qui s'avère acceptable. Les risques « importants », au nombre de douze, serviront d'intrants au prochain plan stratégique et feront l'objet d'initiatives de travail particulières au cours des quatre prochaines années.

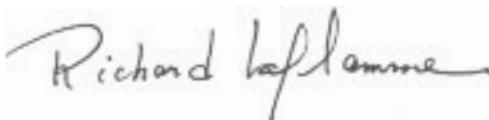
Regard vers l'avenir

Afin de répondre aux besoins en constante évolution des participants, nous devons disposer d'outils à la fine pointe. Les deux prochaines années verront un déploiement de nouvelles fonctionnalités informatiques qui rendront le Secrétariat encore plus autonome et efficace dans ses opérations.

Bien que la crise financière de 2008, qui s'est continuée au début de 2009, évoque un événement sans précédent, dont l'ampleur nous dépasse tous, nous poursuivrons la mise en application de la nouvelle politique de placement en repoussant les frontières du placement.

En conclusion, je tiens à souligner la passion qui anime les employés du Secrétariat, celle qui permet au Régime d'aller plus loin année après année.

Je les remercie de leur dévouement et de leur travail soutenu.



Richard Laflamme
Directeur général

Membres du Comité de direction



M. Michel Montour

Directeur de l'actuariat

Mme Julie LeBel

Directrice des services
administratifs

M. Richard Laflamme

Directeur général

M. Louis Langlois

Directeur des placements,
de la comptabilité
et du contrôle

M. Constant Deniger

Directeur des affaires
juridiques et de
la gouvernance

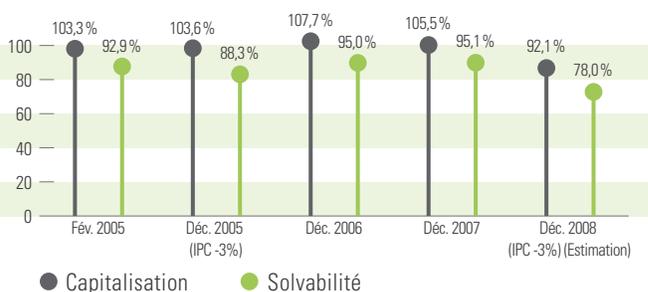
Situation financière du Régime

Estimation de l'évaluation actuarielle

La dernière évaluation actuarielle transmise aux autorités gouvernementales date du 31 décembre 2007. Selon les dispositions de la Loi, la prochaine évaluation doit être réalisée au plus tard en date du 31 décembre 2010. Par ailleurs, nous avons produit une estimation de la situation financière au 31 décembre 2008.

Le taux de capitalisation anticipé au 31 décembre 2008 serait d'environ 92 % comparativement à 105,5 % l'année précédente. Ce résultat, représentant le meilleur indice de la santé financière, signifie que le Régime serait déficitaire à hauteur de 8 %.

Résultats des tests de capitalisation et de solvabilité



Rappelons que les mesures législatives entrées en vigueur le 13 mars 2006 obligent le Régime à utiliser un actif à la valeur marchande plutôt qu'un actif dont les gains et pertes de placements sont amortis sur 5 ans. Les résultats montrés ici ne se basent donc pas sur les mêmes règles de financement pour certaines années.

À titre d'exemple, le taux de capitalisation estimé au 31 décembre 2008 avoisinerait les 100 % en utilisant une valeur d'actif lissé sur cinq ans. Nous avons d'ailleurs entamé des démarches auprès de la Régie des rentes du Québec afin de permettre aux régimes de retraite des universités de reconnaître la méthode de calcul de l'actif précité.

Les changements de mars 2006 ont soustrait les universités à l'obligation d'amortir les déficits de solvabilité. Malgré cela, nous avons tout de même mesuré le taux de solvabilité au 31 décembre 2008 se chiffrant à environ 78 % comparativement à 95 % l'année précédente. Ce ratio représente le portrait de la situation du Régime s'il avait été liquidé à cette date, ce qui aurait été peu probable.

Le graphique ci-contre représente l'évolution de la situation financière de 2005 à 2008. Il démontre bien l'effet de la crise financière mondiale survenue au cours de l'année 2008.

Revue de la situation financière au 31 décembre 2008

La Revue de la situation financière constitue une activité annuelle importante. Introduite le 1^{er} janvier 2005 par la section 23 du Règlement, elle vise à déterminer la cotisation requise, laquelle représente la meilleure estimation du coût à long terme du Régime. Elle sert aussi à établir la réserve pour le paiement de la pleine indexation pour les années après 2004 et l'excédent d'actif, s'il y a lieu.

Comme anticipé, avec un rendement de l'ordre de -18 % pour 2008, le Comité de retraite a constaté que la réserve était vide et a pris la décision de suspendre le versement de la pleine indexation pour la portion des rentes constituées du service après 2004, pour la période du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010. Cette décision concerne les retraités qui ont cessé leur emploi après le 31 janvier 2005.

Pour l'instant, la portion de la rente non indexée demeure une valeur négligeable. De plus, rappelons que, dès que la situation financière le permettra, l'indexation suspendue sera versée de nouveau et rétroactivement. Au mois de mars de chaque année, le Comité de retraite réévalue la situation.

	2008	2007
Actif ajusté (5 ans)	2 246 500	2 179 200
Passif (à IPC - 3 %)*	2 287 900	2 145 700
Réserve pour indexation	0	33 500
Manque à gagner afin de compléter la réserve pour indexation**	(90 700)	(1 100)
Réserve maximale pour indexation	49 300	34 600
Cotisation requise à long terme en pourcentage de la masse salariale	18,5%	18,3%

Le tableau ci-contre reproduit les principaux paramètres financiers au 31 décembre

* Passif calculé avec une indexation à 100 % IPC pour le service effectué avant 2005 et à IPC-3% (minimum 0%) pour le service à compter de 2005.

** Ce montant inclut un déficit de 41,4 M\$ et la constitution de la réserve maximale

Modifications au Règlement du Régime

Quelques modifications ont à nouveau été apportées au Règlement du Régime en 2008. On en décrit l'objet brièvement ci-dessous.

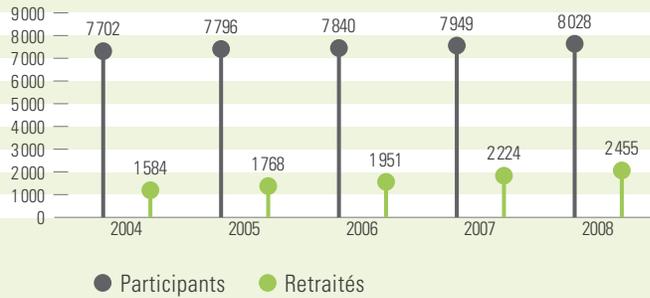
Date d'entrée en vigueur	Article du Règlement	Objet de la modification
5 juillet 2008	17.1 et 18.1	L'amendement présenté vise à permettre aux employés de 65 ans et plus de transférer (art. 17.1) ou de verser (art. 18.1) de nouvelles sommes dans les cotisations volontaires du Régime. Pour être admissible, l'employé ne doit pas recevoir la totalité de la rente de retraite du RRUQ.
5 juillet 2008	Appendice III	Ajout d'un appendice dans lequel figurent les taux d'indexation accordés depuis 2005, en vertu de la section 23 du Règlement du Régime.
14 février 2009	13.9 15.3	Ajout d'un article afin de permettre, lorsqu'un participant de 55 ans et plus se prévaut d'une entente de transfert vers un autre régime, de déposer l'excédent dans un autre véhicule de retraite. L'amendement vise à éviter de permettre aux membres de racheter une période de travail effectuée pour l'Université et déjà reconnue, notamment auprès d'un régime administré par la CARRA.

Entente de transfert

En 2008, aucune nouvelle entente de transfert n'a été conclue avec de nouveaux organismes. Par ailleurs, il y a eu résiliation de l'entente de transfert avec le Mouvement Desjardins à la demande de ce dernier.

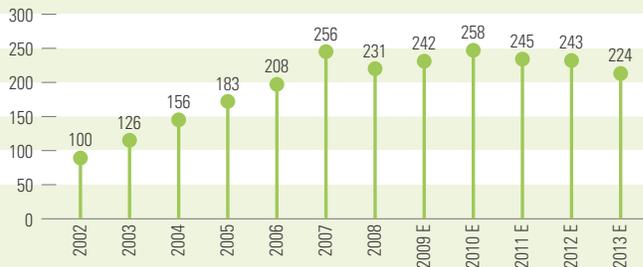
Profil des participants

Participants (au 31 décembre)



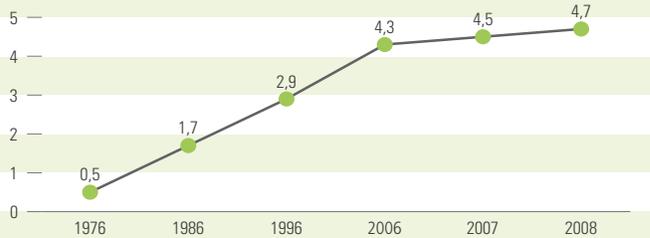
Pendant que le nombre de participants croissait faiblement (de l'ordre de 1 % par année), celui des retraités augmentait de 24 % au cours des deux dernières années.

Nouveaux retraités (E= estimation)



Bien qu'elles représentent plus du double annuellement par rapport au début des années 2000, le Régime assistera à une certaine stabilisation des prises de retraite dans les prochaines années. L'augmentation du nombre de retraités contribue à un rapprochement de la maturité du Régime.

Ratio des engagements sur la masse salariale (%)



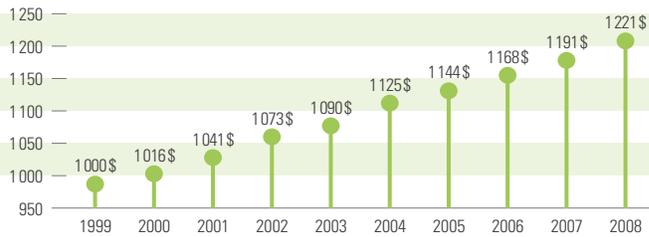
Comme pour le graphique précédent, l'évolution de ce ratio indique une maturité croissante du Régime. Nous qualifions le Régime de moyennement mature. À terme, vers 2013, ce ratio atteindra 7 fois. Le ratio de maturité de 4,7 signifie que les engagements du Régime sont 4,7 fois plus importants que la masse salariale sur laquelle nous prélevons les cotisations.

Rente annuelle moyenne



Les retraités ou conjoints dont la rente a débuté en 2008 touchent en moyenne une rente de 30 128\$ par année, soit une légère baisse de 5,5 % par rapport à l'an dernier. Ceci s'explique par une anticipation de la retraite avec réduction plus prononcée que l'année dernière et aussi par le fait que les retraités 2008 touchaient un salaire moins élevé en moyenne que ceux de 2007.

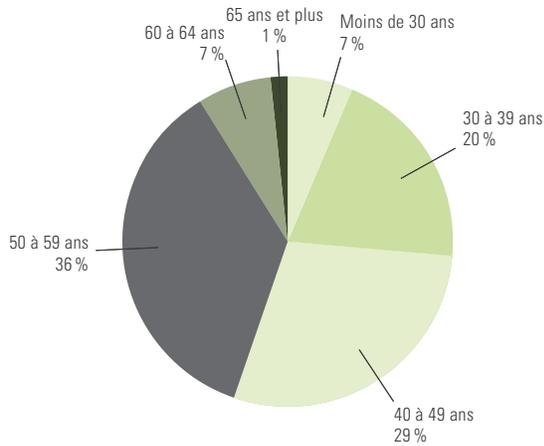
Évolution d'une rente mensuelle de 1000\$ sur 10 ans



Un retraité vivra environ 30 ans à partir du jour de sa retraite. Après 10 ans, si sa rente n'avait pas été indexée, il aurait déjà perdu plus de 22 % de son pouvoir d'achat, comme l'indique le graphique ci-contre.

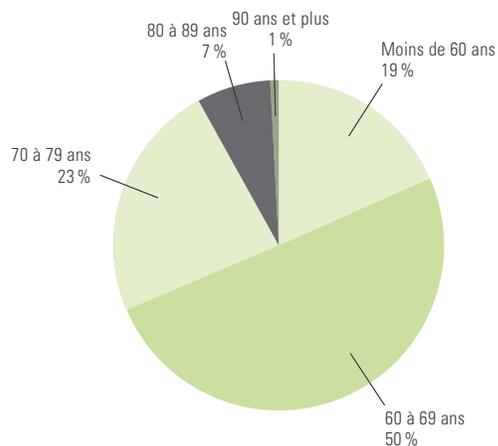
Votre Régime offre une protection complète contre l'inflation. Avec une durée de vie plus longue à la retraite, la préservation du pouvoir d'achat est plus importante que jamais.

Ventilation des participants par groupe d'âge (au 31 décembre 2008)



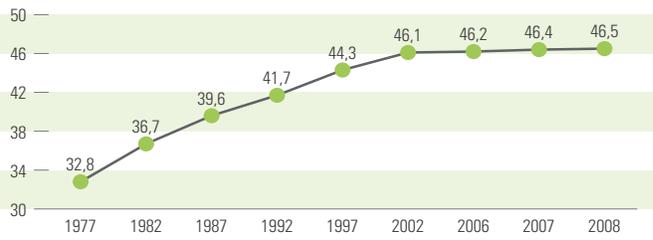
Il ne faut pas se surprendre que le nombre de nouveaux retraités soit en forte croissance puisque près des trois quarts des participants sont âgés de plus de 40 ans et plus du tiers appartient au groupe des 50 à 59 ans.

Ventilation des retraités par groupe d'âge (au 31 décembre 2008)



Du côté des retraités, la ventilation par groupe d'âge semble relativement stable. Encore cette année, le groupe des 60 à 69 ans domine.

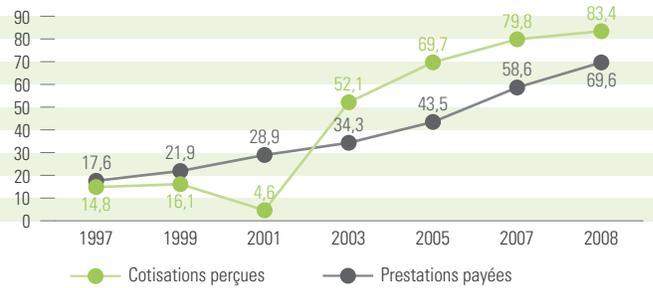
**Évolution de l'âge moyen des participants (au 31 décembre)
(en années)**



Bien que la progression de l'âge moyen ralentisse depuis 2002, la population de cotisants continue de vieillir, l'arrivée des nouveaux adhérents étant insuffisante pour compenser.

Un régime est mature lorsque le nombre de retraités égale celui des participants actifs; ou encore au moment où le montant des cotisations recueillies représente les rentes totales annuelles versées. Nous ne prévoyons pas atteindre cette maturité avant cinq ans.

**Cotisations perçues / prestations payées (au 31 décembre)
(en millions \$)**



Si nous excluons la période de 1997 à 2001 pour laquelle il y a eu un congé de cotisation partiel ou total, nous observons que les cotisations à elles seules suffisent à couvrir le paiement des prestations. Selon nos projections, dans quelques années, les deux courbes devraient se rencontrer. Par la suite, les prestations dépasseront les cotisations perçues, d'où l'importance de faire générer de bons rendements et de constituer une réserve pour assurer la pérennité du Régime.

G o u v e r n a n c e e t g e s t i o n d e s r i s q u e s

Règlement intérieur

Le Comité de retraite a complété le travail de révision en profondeur de sa Politique de régie d'entreprise, rebaptisée « Règlement intérieur » afin d'adopter la même terminologie que la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite*. Nous avons ajouté au Règlement intérieur une section sur les livres, registres et dossiers à tenir, une autre sur les communications avec les membres du Régime ainsi qu'un chapitre sur la gestion et le contrôle des risques.

Identification des risques

L'exercice d'identification des risques et des mesures de contrôle effectué à l'occasion de la révision du Règlement intérieur a été complété par une analyse plus détaillée en accordant un mandat à la firme Interis Conseils inc., spécialisée en gestion des risques pour les organisations du domaine financier.

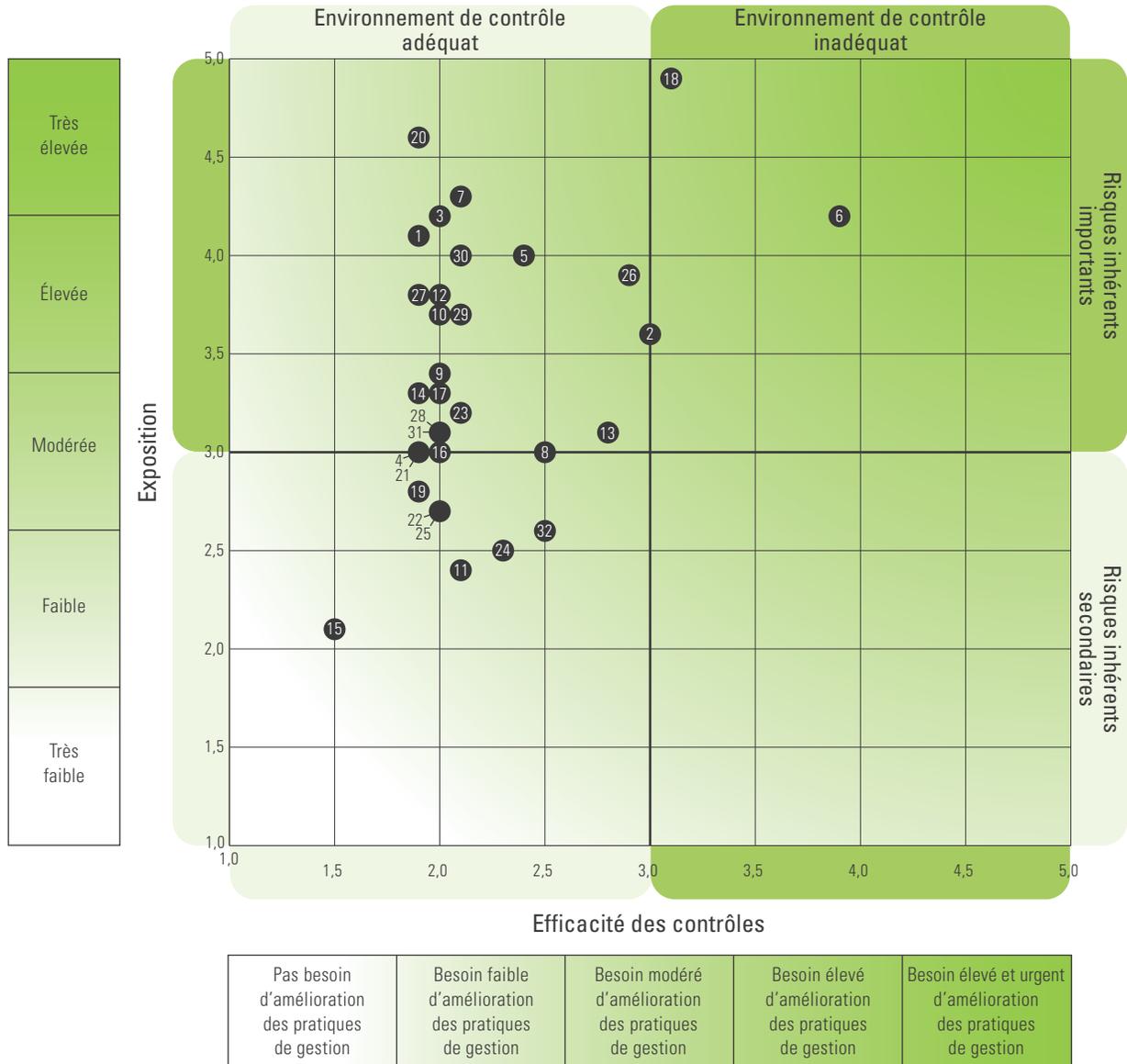
Le processus suivi a consisté, en premier lieu, à prendre connaissance de l'importante documentation décrivant le régime de retraite, les règles de fonctionnement des comités, les normes d'administration du Régime, les résultats financiers des dernières années, etc.

En second lieu, les experts ont mené des entrevues d'enquête auprès du Secrétariat pour cerner de plus près les opérations d'administration et pour recueillir les points de vue sur les risques dans différents secteurs d'opération.

En troisième lieu, Intéris a produit une première grille des facteurs de risque avec des éléments de mesure pour chacun et a demandé aux comités de commenter, critiquer et, s'il y a lieu, compléter l'analyse sur certains points.

Ensuite, les analyses et réactions individuelles ont été mises en commun et confrontées au moyen de mesures du consensus, par des votes enregistrés sur chaque facteur de risques.

Comme précisé précédemment, le rapport final, qui résulte de ce travail, identifie 32 risques et évalue l'importance de chacun d'eux en les situant sur deux échelles : une échelle d'exposition au risque qui montre l'importance intrinsèque de chaque risque pour le régime de retraite et une seconde qui identifie l'efficacité des contrôles administratifs mis en place pour les atténuer ou les limiter. Le tout apparaît plus clairement sur le graphique de la page suivante.



Carte des risques résiduels du RRUO

Les risques inclus dans le cadran supérieur droit sont les plus importants et nécessitent une attention particulière de la part de la direction. Le risque résiduel peut être ramené à un niveau moindre par l'ajout de nouveaux contrôles et l'amélioration des contrôles en place pour mitiger ces risques.

Les risques situés dans le cadran supérieur gauche présentent une exposition inhérente relativement élevée, mais les contrôles en place permettent de les ramener à un niveau plus acceptable. Toutefois, des améliorations pourraient encore être effectuées sur l'environnement de contrôle.

Les risques inclus dans le cadran inférieur gauche représentent des risques dont les contrôles ont été évalués comme étant efficaces ou encore très efficaces. Or, leur exposition

inhérente n'est pas élevée. Un questionnaire doit donc être fait pour tenter de déterminer si ces risques ne sont pas « surcontrôlés ». L'allocation des efforts concernant l'environnement de contrôle pourrait donc faire l'objet de certains ajustements.

Cet exercice d'identification des risques et de leur importance a fortement intéressé les administrateurs du Régime. Ceux-ci devront tenir compte des enseignements qu'on peut en tirer afin d'ajuster leurs priorités quand celles-ci ne sont pas dictées par les circonstances. En plus de cet intérêt immédiat pour les administrateurs du Régime, cette démarche a été menée dans l'intention d'orienter et d'inspirer la préparation du prochain plan stratégique pour la période 2009-2012.

Liste des risques

No	Nom du risque	No	Nom du risque
1	Mauvaises décisions stratégiques, incluant l'inadéquation de plans, de politiques corporatives, de stratégies d'affaires et défaillances de la mise en œuvre de ses orientations stratégiques	19	Fraude interne
2	Structure organisationnelle ou de gouvernance	20	Fraude externe
3	Mauvaises politiques ou stratégies de placement	21	Gestion des talents
4	Mauvaises politiques ou stratégies de financement	22	Non-respect des conventions, de la législation et des politiques relatives à l'emploi
5	Conception du Régime	23	Participants, employeurs et pratiques commerciales - Responsabilités fiduciaires
6	Politiques et décisions sur la gestion des ressources humaines	24	Dommages aux actifs corporels
7	Risque relatif à la fiabilité de méthodes, procédés ou logiciels de calcul	25	Dysfonctionnement de l'activité et des systèmes
8	Changements défavorables dans la réglementation	26	Performance et gestion des fournisseurs
9	Mauvais appariement de l'actif et du passif de capitalisation	27	Exécution, livraison et gestion des processus – Fiabilité des données
10	Déficit de capitalisation	28	Exécution, livraison et gestion des processus – Communication
11	Déficit de solvabilité	29	Exécution, livraison et gestion des processus - Conformité, règlements, directives et interprétations des lois ou du Régime
12	Fiabilité des hypothèses actuarielles	30	Exécution, livraison et gestion des processus - Activités administratives
13	Stabilité et santé financière des employeurs	31	Perception négative et ou perte de confiance des participants, partenaires, médias ou autorités réglementaires
14	Développement déficient de l'environnement technologique	32	Perception négative et ou perte de confiance des participants, partenaires, médias ou autorités réglementaires envers d'autres secteurs de l'Université du Québec
15	Insuffisance de liquidité pour couvrir les obligations du Régime		
16	Insuffisance de liquidité dans certaines classes d'actifs		
17	Risque de défaut d'un émetteur/risque de collatéral		
18	Volatilité des marchés financiers		

Performance des ressources humaines

Le Secrétariat croit que la contribution de l'employé à la réalisation des plans d'affaires augmente la garantie de succès de ses actions. Les comportements, les attentes et les objectifs doivent s'harmoniser avec les stratégies d'affaires. La direction du Secrétariat a mis en place un processus d'évaluation individuelle du rendement des employés qui fait en sorte que les ressources humaines soient et restent des partenaires engagés envers l'organisation.

De plus, l'année 2008 fut la première année de remise du Prix d'excellence et de la créativité reconnu parmi le personnel administratif. Près de quarante formations,

conférences ou colloques ont été tenus pour les employés permettant ainsi le développement des compétences des individus.

Perspectives 2009

Poursuivre les initiatives de développement personnel et professionnel des ressources humaines et ainsi maintenir leur engagement envers l'organisation sont des optiques visées par la direction des ressources humaines en 2009.

Essor des technologies de l'information

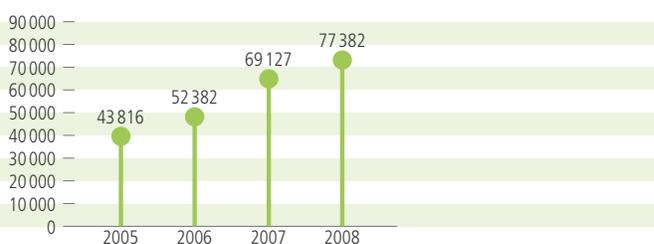
La révision périodique de la sécurité de nos systèmes s'effectue rigoureusement pour assurer l'intégrité de nos données et la confidentialité des renseignements personnels détenus dans nos bases de données. En 2008, des tests d'intrusion effectués sur nos installations informatiques et notre site Internet ont permis de valider notre périmètre de défense contre toutes défaillances externes malveillantes.

D'autre part, nous avons poursuivi le développement d'outils interactifs pour les membres du Régime comme la mise en place d'un profil personnel. Les participants peuvent consulter

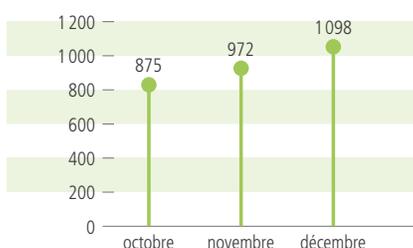
ou modifier leurs données personnelles par le biais du site Internet public. De plus, nous enrichissons le site intranet des ressources humaines des établissements de nouvelles fonctionnalités afin de faciliter leur tâche d'administrer le régime de retraite.

À cet effet, certaines statistiques de consultation de notre site Internet indiquent que nos efforts ne sont pas vains. Nous voulons continuer dans cette voie pour rejoindre les membres efficacement et améliorer constamment les communications à toutes nos clientèles.

Visiteurs uniques du site Internet public du RRUQ



Nombre de participants inscrits au profil personnel du RRUQ en 2008



Planification pour 2009

L'équipe des technologies consacrera ses efforts au développement d'une nouvelle solution en matière de système de gestion et d'administration du régime de retraite. Elle poursuivra le virage entrepris depuis quelques années qui consiste à créer et améliorer certains outils interactifs desservant l'ensemble de nos clientèles pour faciliter les communications entre elles.

Volet éducatif

Quels sont les moyens pour augmenter votre rente de retraite ?

Rappelons tout d'abord que le montant de votre rente est affecté principalement par trois éléments, soit :

1. Le salaire moyen des cinq meilleures années avant votre retraite;
2. Le service d'admissibilité utilisé dans l'établissement de la réduction pour retraite anticipée concernant les participants n'ayant pas atteint au moins 55 ans d'âge et 32 ans de service ou 65 ans;
3. Le service de participation étant essentiellement le service d'admissibilité moins les périodes d'interruption tels les congés sans solde, les grèves et les périodes entre deux contrats alors qu'un employé était admissible à une liste de rappel.

De façon générale, vous avez peu de contrôle sur ces éléments, à l'exception d'obtenir des promotions ou de retarder votre retraite afin d'accumuler plus de service.

Y avez-vous songé ?

- Il est possible de faire reconnaître les années travaillées dans le réseau de l'Université du Québec pour lesquelles vous auriez reçu un remboursement de vos droits. L'article

15.1 du Règlement prévoit un rachat de service passé dans cette situation.

- Si vous étiez un employé contractuel du réseau de l'Université du Québec et que vous ne cotisiez pas au Régime, il vous est loisible de faire reconnaître cette période de travail comme service aux fins du régime de retraite par le biais de l'article 15.3 en échange d'un montant d'argent.
- Le RRUQ a conclu plus de vingt ententes de transfert avec d'autres régimes de retraite. Si vous avez travaillé pour une université canadienne, le gouvernement du Québec ou du Canada, une municipalité ou une compagnie ayant un régime de retraite, il pourrait être avantageux de fusionner votre ancien régime avec le RRUQ afin de vous permettre la reconnaissance du service effectué chez votre ex-employeur.
- Pour les personnes qui auraient joint les rangs de l'Université du Québec après l'âge de 33 ans, il est souhaitable de verser des cotisations volontaires au RRUQ afin d'acheter, au moment de la retraite, une rente additionnelle qui permettra de compenser la réduction pour retraite anticipée du fait qu'il n'y ait pas 32 ans de service admissible.

R a p p o r t d e s c o m i t é s

Comme chaque année, lors de leur autoévaluation annuelle, tous les comités ont préparé un rapport de leurs activités et principales réalisations. Rappelons que le mandat de chaque comité est décrit dans le Règlement intérieur sur le site Internet à l'adresse suivante : www.rruq.ca.

Comité de retraite

Pendant les cinq réunions tenues par le Comité de retraite en 2008, les membres ont travaillé principalement sur l'analyse de la situation financière et la décision de déposer à la Régie des rentes du Québec une évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2007, la pleine indexation des rentes pour la période du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009, l'approbation de la nouvelle politique de placement, l'adoption du plan d'affaires annuel du Secrétariat et du nouveau Règlement intérieur.

Comité exécutif

Le Comité exécutif a tenu dix réunions en 2008. Les dossiers traités par les membres touchent l'établissement du taux de cotisation au Régime pour les trois prochaines années, l'élaboration par une firme externe du « Profil de risque intégré du Régime de retraite de l'Université du Québec », l'autorisation de la hausse de couverture d'assurance responsabilité des fiduciaires de 90 M\$ à 105 M\$, des réflexions stratégiques pour la mise en place du prochain plan 2009-2012 et différentes modifications au texte du Règlement du Régime.

Comité de placement

Au cours des sept réunions du Comité de placement en 2008, les travaux des membres ont surtout porté sur l'élaboration de la mise à jour de la politique de placement et la mise sur pied du « Guide de gestion de l'actif ». De plus, l'embauche de nouveaux gestionnaires de portefeuille en obligations corporatives, en actions de petite capitalisation

internationale, l'approbation de nouveaux placements privés, la diminution des sommes investies en immobilier avec la Caisse de dépôt et placement, la terminaison du mandat d'un gestionnaire de fonds d'arbitrage (hedge fund) et la rencontre de toutes les firmes qui gèrent le portefeuille du Régime ont fait partie des travaux majeurs du Comité.

Comité de vérification

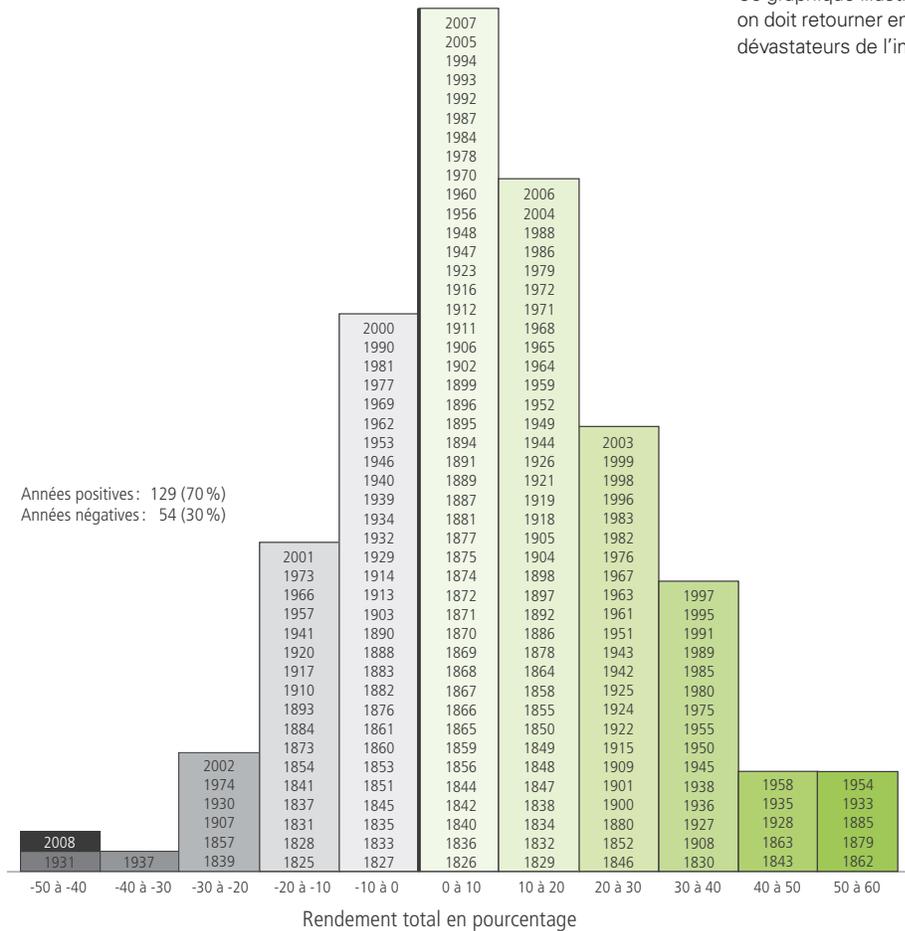
En 2008, le Comité de vérification a tenu quatre réunions. En conformité avec leur mandat, les membres se sont acquittés de recommander les états financiers au Comité de retraite, recevoir les commentaires des vérificateurs, évaluer les vérificateurs externes et en recommander leur nomination pour 2008, approuver le plan de vérification, examiner le résultat des vérifications annuelles des données dans les établissements, étudier les résultats des tests d'intrusion informatique effectués par une firme externe et examiner certains contrôles internes des procédés financiers.

Comité d'éthique et de déontologie

Le Comité d'éthique et de déontologie a tenu trois réunions en 2008 pour effectuer la révision du Code de déontologie, l'examen des déclarations d'intérêts financiers et d'antécédents judiciaires des membres de comités et des employés du Secrétariat, l'analyse des normes et balises relatives aux cadeaux et avantages et le travail de conception d'un énoncé de valeurs du Comité de retraite.

Rendements pour l'année 2008

Indice S&P de 1825 à 2008

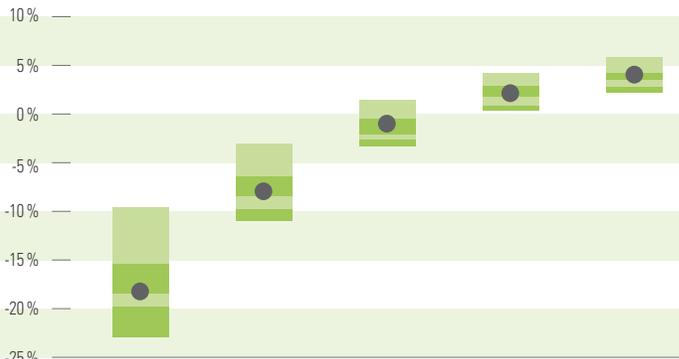


Ce graphique illustre l'année exceptionnelle de 2008. En effet, on doit retourner en 1931 pour constater des rendements aussi dévastateurs de l'indice phare américain, le S&P 500.

Rendement annualisé - Caisse globale

Comparaison avec l'univers RBC Dexia (Caisses de retraite de plus de 1 milliard \$)

Période se terminant le 31 décembre 2008



En 2008, le rendement global de la caisse a atteint -18,0 %, correspondant à des résultats de placements nets de 417,3 M\$. La caisse a réalisé une performance au-dessus de la médiane des grandes caisses de retraite canadiennes, qui est de -18,4 %. Sur les cinq dernières années, la moyenne pondérée se situe à 4,17 %, comparativement à 3,61 % pour la même médiane, ce qui équivaut à une valeur ajoutée de 0,56 % à notre indice de référence.

	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
● RRUQ	-18,00 %	-7,75 %	-0,84 %	2,41 %	4,17 %
5 ^e Centile	-9,70 %	-2,93 %	1,55 %	4,36 %	5,85 %
25 ^e Centile	-15,31 %	-6,34 %	-0,45 %	2,97 %	4,34 %
Médiane	-18,44 %	-8,35 %	-1,99 %	1,82 %	3,61 %
75 ^e Centile	-19,71 %	-9,71 %	-2,52 %	0,93 %	2,87 %
95 ^e Centile	-22,71 %	-10,88 %	-3,18 %	0,55 %	2,32 %

Rang Quartile

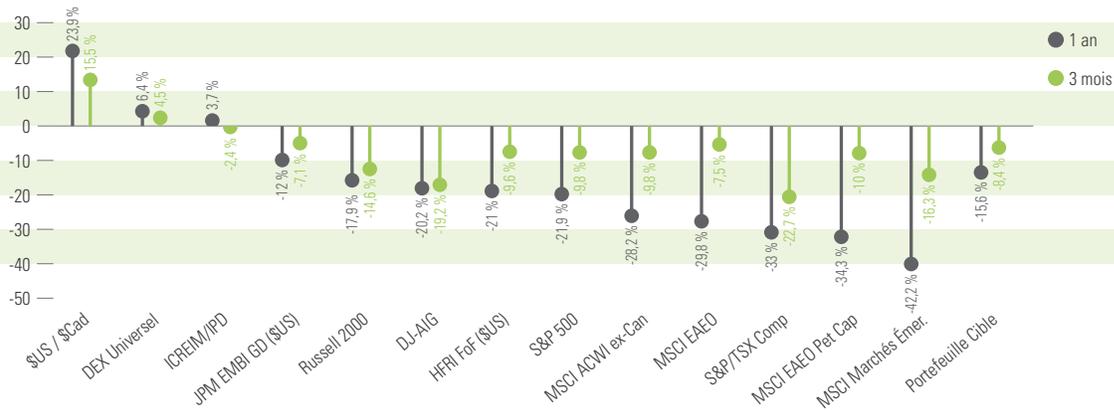
RRUQ	Q2	Q2	Q2	Q2	Q2
------	----	----	----	----	----

On retrouve ci-dessous les rendements de la caisse sur une période de 10 ans comparés à son portefeuille de référence. Il est intéressant d'observer que nous avons surpassé ce portefeuille par 51 points centésimaux.

Performance du portefeuille global au 31 décembre 2008										
Année	Rendement annuel (%)	Rendement annualisé (%)								
		2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
2008	-18,00	-7,75	-0,84	2,41	4,17	5,94	3,99	2,83	2,53	4,55
	-15,61	-6,32	0,00	2,95	4,36	5,83	3,79	2,75	2,57	4,04
2007	3,77	9,04	10,28	10,59	11,51	8,19	6,22	5,44	7,41	
	4,00	8,85	10,01	10,06	10,73	7,44	5,68	5,10		
2006	14,57	13,69	12,96	13,53	9,10	6,63	5,68	7,87		
	13,92	13,14	12,15	12,47	8,14	5,96	5,26			
2005	12,82	12,16	13,19	7,77	5,11	4,26	6,95			
	12,36	11,28	12,00	6,74	4,43	3,88				
2004	11,51	13,37	6,14	3,26	2,63	6,00				
	10,21	11,81	4,93	2,54	2,26					
2003	15,26	3,55	0,65	0,53	4,93					
	13,45	2,38	0,11	0,37						
2002	-6,98	-5,94	-3,96	2,49						
	-7,60	-5,96	-3,65							
2001	-4,90	-2,41	5,86							
	-4,29	-1,61								
2000	0,15	11,69								
	1,16									
1999	24,56									
	18,25									

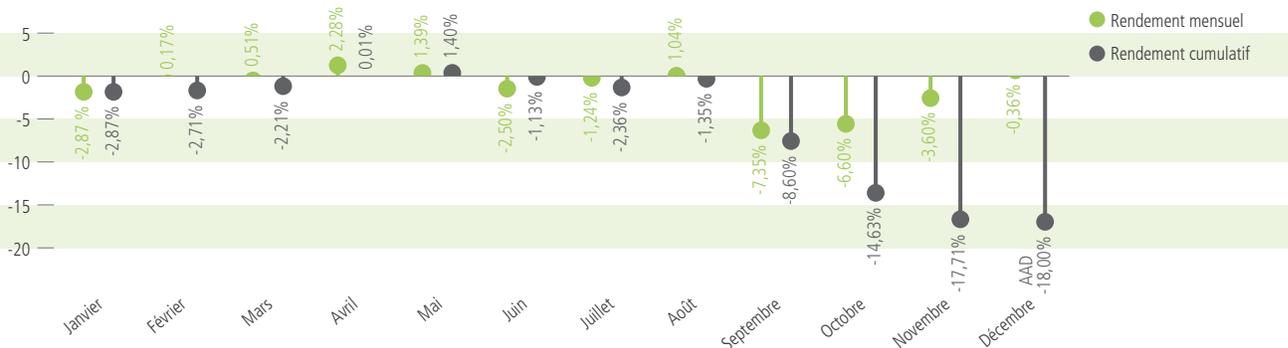
Caisse globale (gras)
Portefeuille de référence

Rendement d'indices de marché au 31 décembre 2008



Comme nous pouvons le constater sur ce graphique, tous les marchés d'actions ont connu des rendements fortement négatifs dans les derniers mois de l'année 2008.

Rendements mensuels du 31 décembre 2007 au 31 décembre 2008



On observe que ce sont les rendements des quatre derniers mois de l'année qui ont causé la majorité de la baisse des rendements du RRUC.

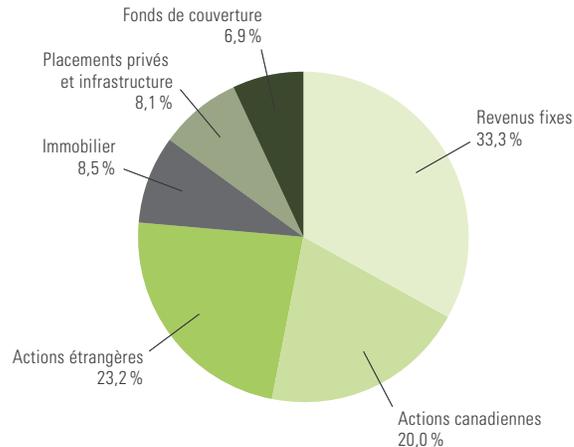
Résultats de l'exercice 2008

En 2008, les principaux marchés boursiers ont connu leur pire résultat rappelant ceux de la dépression des années 30. D'ailleurs, plusieurs faits marquants retiennent notre attention :

- Un marché immobilier toujours en ralentissement aux États-Unis;
- La disparition de grandes institutions financières telles Bear Stearns, Lehman Brothers et Merrill Lynch;

- Une variation importante du prix du baril de pétrole, passant de 90 \$ à 145 \$ pour terminer l'année à près de 40 \$;
- La forte dépréciation du dollar canadien face au dollar américain;
- Un recul marqué des principaux marchés boursiers des pays développés et émergents de 30 % à 40 %, sinon plus;
- Une intervention massive des banques centrales afin de recapitaliser les banques commerciales.

Répartition réelle - classe d'actif (au 31 décembre 2008)



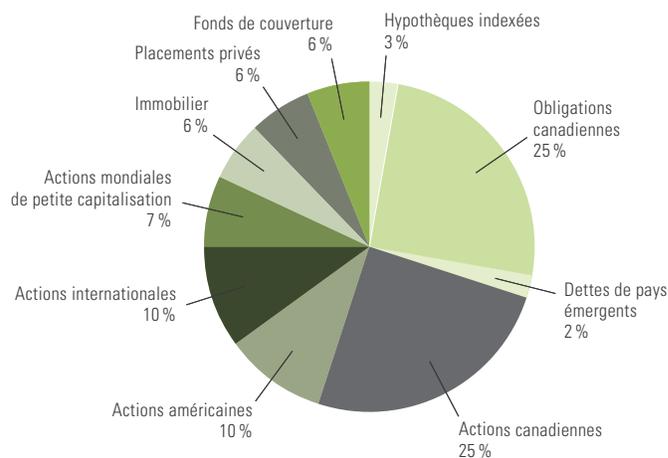
Dans ce contexte de crise financière et économique et malgré une saine diversification, peu d'actifs offraient une protection adéquate du capital à court terme; conséquence d'une augmentation de la corrélation. La baisse du marché immobilier américain a fait ressortir la fragilité d'un système financier basé sur un surendettement du consommateur. Devant la nécessité de recapitaliser ses institutions financières, les banques centrales et les gouvernements n'ont eu d'autres alternatives que d'injecter des sommes massives afin de débloquer l'accès au crédit. De plus, on note une chute non négligeable des ventes au détail en fin d'année qui annonce un ralentissement économique important en 2009.

A long terme, nous demeurons favorables à notre stratégie d'investissement mise en place lors de l'adoption de la nouvelle politique de placement en juillet 2008. Celle-ci préconise une augmentation ordonnée des revenus fixes de même que sa durée et des placements alternatifs au détriment

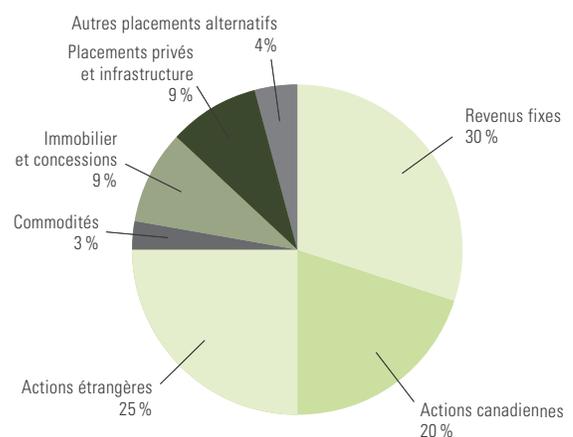
des actions, tout en tenant compte de l'environnement économique et de la situation financière du Régime.

Les deux camemberts qui suivent montrent l'évolution de la nouvelle politique de placement au cours des prochaines années.

Ancienne politique de placement - 30 juin 2008



Nouvelle politique de placement - 31 décembre 2008

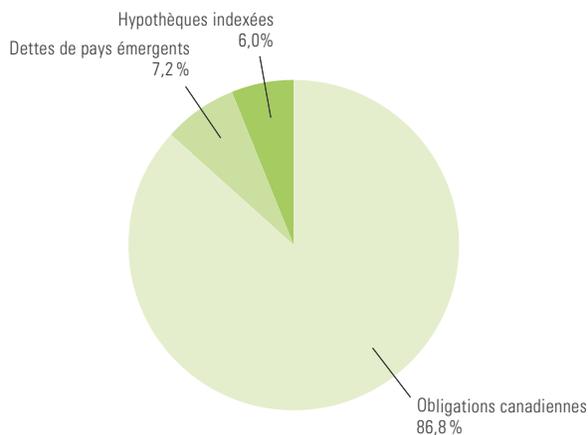


Revenus fixes : Obligations canadiennes, dettes de pays émergents et hypothèques indexées

Actions étrangères : Actions américaines, internationales, de pays émergents et mondiales de petite capitalisation

Marché des titres à revenus fixes (33,3 %)

Répartition - Revenu fixe



Avec une allocation de près de 611 M\$, cette classe d'actifs apporte une bonne protection du capital lors de fortes baisses et en périodes de volatilité des marchés boursiers. Elle représente 33 % de la caisse.

La crise financière n'a pas complètement épargné ce secteur financier, comme le témoigne l'élargissement observé des écarts de rendement des obligations provinciales et corporatives face aux obligations fédérales, atteignant des niveaux rarement observés. Alors que l'indice DEX Universel dégagait un rendement de 6,41 % en 2008, les obligations du gouvernement du Canada, provinciales et corporatives procuraient des rendements respectifs de 12,09 %, 5,31 % et de 0,23 %.

Afin de profiter pleinement des opportunités de marché, un gestionnaire spécialisé exclusivement en obligations corporatives, Canso Investment Counsel Ltd de Toronto, viendra bonifier la structure actuelle.

Pour l'année 2008, le portefeuille d'obligations canadiennes a soustrait 281 points centésimaux à son indice de référence, alors que celui de la dette des pays émergents retranchait 1 122 points centésimaux à l'indice JP Morgan EMDI GD. Rappelons que cette catégorie a procuré sur cinq ans, environ 206 points centésimaux de plus que son indice de référence.

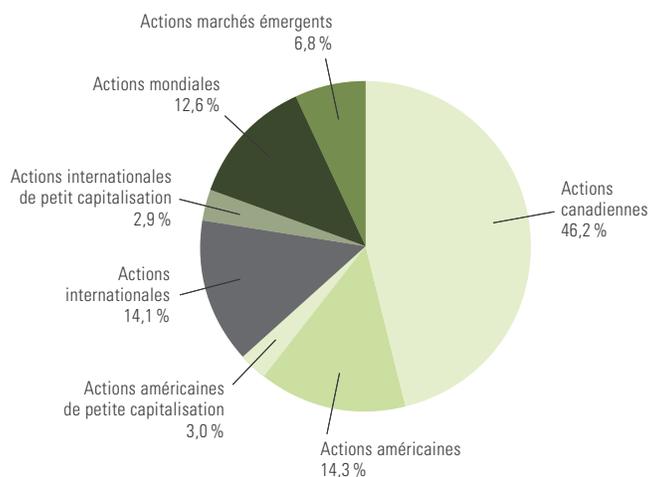
L'environnement financier et économique sans précédent de 2008 n'a épargné aucun des secteurs du marché canadien comme l'indique le tableau Indices du marché des actions ci-contre.

Au 31 décembre 2008, les actions représentaient 43,2 % de l'exposition de la caisse, soit 20 % en actions canadiennes et 23,2 % en actions étrangères, pour un total de 795,9 M\$.

Le portefeuille d'actions canadiennes affiche en 2008 un rendement de - 29,3 % pour une valeur ajoutée de 370 points centésimaux face à son indice de référence, le S&P/TSX, alors que les portefeuilles d'actions américaines, internationales (EAEO) de grande capitalisation et mondiales retranchent respectivement 219, 403 et 1 749 points centésimaux.

Marché des actions (43,2 %)

Répartition - Actions



Pour le portefeuille d'actions américaines, l'exposition au dollar américain fut modifiée en cours d'année. D'une pleine couverture en début d'année, elle fut graduellement diminuée pour être complètement éliminée en septembre 2008. Nous avons ainsi limité l'impact relié à la forte dépréciation (24 %) de la devise canadienne face à la devise américaine.

Afin d'optimiser les sources de valeur ajoutée du portefeuille d'actions mondiales de petite capitalisation, des mandats en actions américaines et de pays émergents feront l'objet d'une recherche active de gestionnaires en 2009. De plus, après avoir mis fin au mandat d'actions mondiales de petite capitalisation géré par la firme Brandes Investment Partners, la firme Victory Capital de Cleveland, en Ohio s'est vue confier un mandat d'actions internationales de petite capitalisation.

Indices du marché des actions

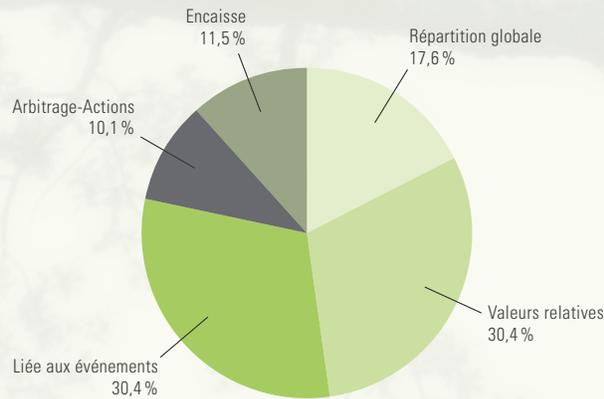
%

1. Consommation de base	-6,08 %
2. Services publics	-20,46 %
3. Services de télécommunications	-24,85 %
4. Industrielles	-25,06 %
5. Matériaux	-26,48 %
6. Soins de santé	-30,15 %
7. S&P/TSX Composite	-33,00 %
8. Énergie	-33,88 %
9. Consommation discrétionnaire	-35,41 %
10. Services financiers	-36,45 %
11. Technologie de l'information	-54,18 %

Fonds de couverture (6,9 %)

Le portefeuille de fonds de couverture regroupe quatre gestionnaires à la fin de 2008. Ces derniers ont obtenu un rendement moyen de -13,35%. Ce rendement est supérieur de 787 points centésimaux à l'indice de référence HFRI Fund of funds. Le Comité de placement a pris la décision de retirer la totalité des sommes actuellement investies dans le fonds NQ01 géré par la firme Northwater. La liquidation du fonds devrait s'échelonner sur plusieurs trimestres. Une performance caractérisée par une volatilité plus faible que celle des actions mais plus élevée que celles des obligations contribue à améliorer le profil rendement/risque de la caisse globale.

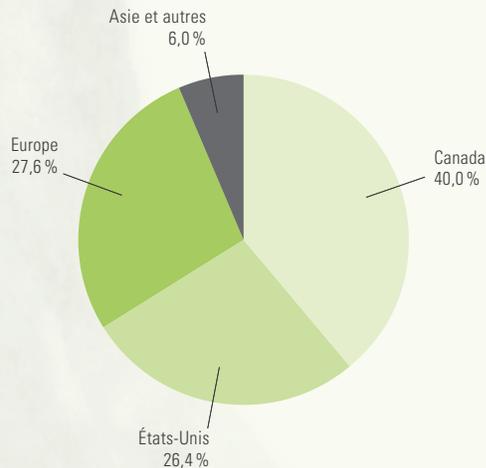
Répartition des fonds de couverture par stratégie (incluant l'encaisse)



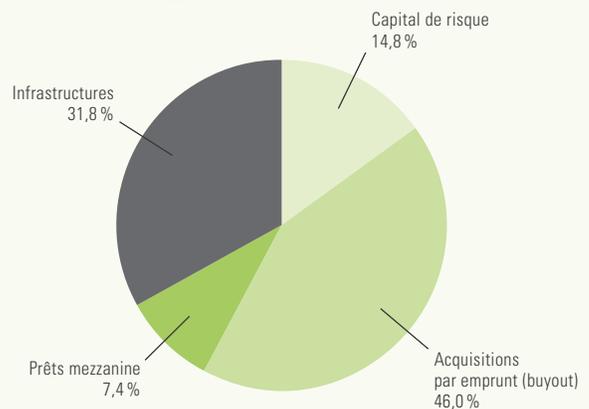
Placements privés (8,1 %)

Le programme d'investissement s'est poursuivi en 2008 avec des engagements à quatre nouveaux fonds avec AXA Private Equity pour 62 M\$ et un réinvestissement dans Sword Energy de 3,7 M\$. Au 31 décembre, le portefeuille représentait 8,1 % de la caisse globale pour un montant de 148,9 M\$. À long terme, la prime de liquidité de cette classe d'actif devrait nous permettre d'obtenir des rendements supérieurs aux marchés plus liquides. Le rendement obtenu en 2008 s'élève à -13,64%. Sur quatre ans, le rendement de cette catégorie atteint pratiquement 4 %, soit près de 160 points centésimaux de plus que le rendement global du portefeuille.

Répartition par région (valeur marchande)



Répartition par secteur (valeur marchande)

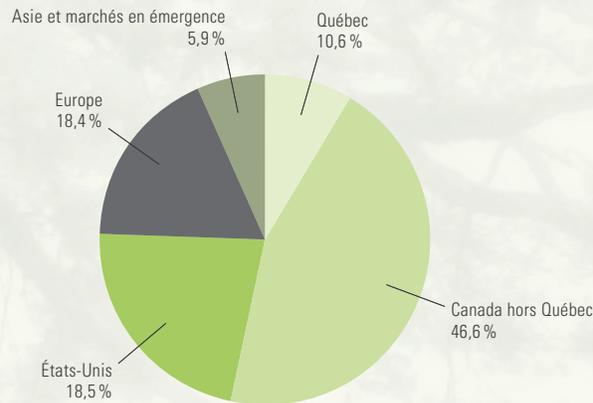


Marché immobilier (8,5 %)

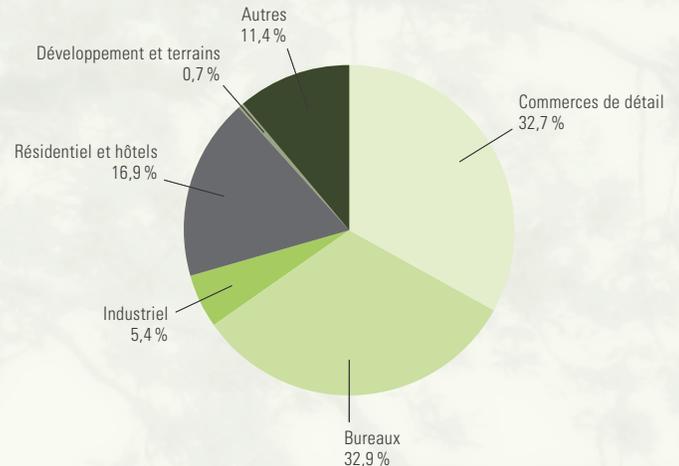
L'immobilier a connu une année négative avec un rendement de - 17,9 %. Nos deux portefeuilles avec des actifs totalisant 156,1 M\$ ont retranché 2 155 points centésimaux à l'indice de référence. Une somme de 20 M\$ a été retirée de la Caisse de dépôt et placement du Québec pour le début de 2009. Ces placements se veulent aussi une bonne protection contre l'inflation sur un horizon de long terme.

Il est important de souligner que, sur une période de quatre ans, le rendement obtenu en immobilier s'élève à 13,71 % comparativement au rendement global de la caisse, qui se situe à 2,41 % pour la même période.

Répartition géographique des placements immobiliers



Répartition sectorielle des placements immobiliers



Frais d'administration et de gestion

On retrouve ci-dessous les coûts totaux d'administration du Régime et de gestion des différents portefeuilles confiés à des firmes d'experts externes. Rappelons que la nature du Régime (multiemployeurs) et la diversité des classes d'actif du portefeuille (qui en diminuent le risque) ont pour conséquence d'augmenter les frais de gestion.

	2008	2007	2006	2005
Frais d'administration	4 362 096	4 310 184	3 962 708	3 958 188
Frais de gestion - placements traditionnels	5 017 836	6 788 164	4 920 087	4 067 277
Frais de gestion - placements alternatifs	9 002 936	8 638 217	8 553 192	7 586 927
Frais totaux d'administration et de gestion	18 382 868	19 736 565	17 435 279	15 612 392
Actif net moyen (en milliers de dollars)	2 137 008	2 234 000	2 022 000	1 762 000
% Frais d'administration sur actif net au 31 décembre 2008	0,20%	0,19%	0,20%	0,22%
% Frais de gestion - placements traditionnels sur actif net au 31 décembre 2008	0,24%	0,30%	0,24%	0,23%
Sous-total	0,44%	0,49%	0,44%	0,45%
% Frais de gestion - placements alternatifs sur actif net au 31 décembre 2008	0,42%	0,39%	0,42%	0,43%
% Frais totaux d'administration et de gestion sur actif net au 31 décembre 2008	0,86%	0,88%	0,86%	0,88%

Frais d'administration



É tats financiers et notes afférentes

Responsabilité de la direction relativement à l'information financière

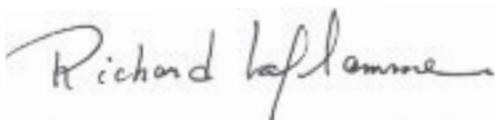
Les états financiers du Régime de retraite de l'Université du Québec ont été produits par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la justesse des données présentées, y compris les nombreux montants devant être nécessairement fondés sur le jugement et sur des estimations. Ces états financiers respectent les conventions comptables qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada. L'information financière présentée dans le rapport annuel est en conformité avec les états financiers.

Des systèmes de contrôle interne et des procédés d'appoint sont maintenus pour fournir l'assurance que les opérations sont autorisées, que l'actif du Régime est préservé et que les registres sont tenus avec exactitude. Ces contrôles comprennent des normes de qualité pour l'engagement et la formation du personnel, un Règlement intérieur, une structure organisationnelle où la répartition des tâches est nettement définie, avec obligation de rendre compte du rendement, ainsi que la communication des politiques et des directives à tous les échelons.

La responsabilité des états financiers incombe au Comité de retraite conformément aux lois et règlements qui le régissent, secondé par le Comité de vérification. Celui-ci se compose de six administrateurs ne faisant partie ni des cadres ni du personnel du Secrétariat du Régime. De plus,

le Comité examine les recommandations que font les vérificateurs externes en vue d'améliorer le contrôle interne, ainsi que leur mise en application par la direction. Dans l'exercice de ses fonctions, le Comité rencontre régulièrement la direction et les vérificateurs externes pour décider de la portée et du choix du moment de leurs vérifications respectives, examiner leurs constatations et s'assurer qu'ils s'acquittent bien de leurs responsabilités. Ce Comité a révisé les états financiers et en a recommandé l'approbation au Comité de retraite à la réunion du 14 mai 2009.

Les vérificateurs externes du Régime, Samson Bélair Deloitte & Touche, s.e.n.c.r.l., ont effectué une vérification indépendante des états financiers selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada. Leur vérification a comporté les sondages et autres procédés qu'ils ont jugé nécessaires pour exprimer leur opinion dans leur rapport au Comité de retraite. Les vérificateurs externes ont libre accès au Comité de vérification pour discuter de leur vérification et de leurs constatations quant à l'intégrité de la présentation des renseignements financiers et à la fiabilité des systèmes de contrôle interne.



Le directeur général
Richard Laflamme



Le directeur des placements,
du contrôle et de la comptabilité
Louis Langlois, CFA

É t a t s f i n a n c i e r s c o n s o l i d é s

Régime de retraite de l'Université du Québec
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008

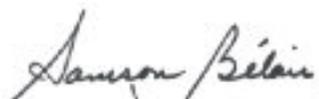
Rapport des vérificateurs

Aux membres du Comité de retraite du
Régime de retraite de l'Université du Québec

Nous avons vérifié l'état consolidé de l'actif net disponible pour le service des prestations et l'état consolidé des obligations relatives aux prestations du **Régime de retraite de l'Université du Québec** au 31 décembre 2008 ainsi que l'état consolidé de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Régime. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de l'actif net disponible pour le service des prestations et des obligations relatives aux prestations du Régime au 31 décembre 2008 ainsi que de l'évolution de son actif net disponible pour le service des prestations pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.


Deloitte + Touche s.e.n.c.r.l. ¹

Comptables agréés

Le 27 mars 2009

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 10211

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

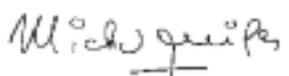
État consolidé de l'actif net disponible pour le service des prestations

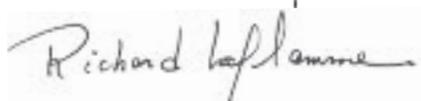
Au 31 décembre 2008, avec chiffres correspondants de 2007
(en milliers de dollars)

	2008	2007
Actif		
Placements (note 3)		
Effets commerciaux	31 114	28 770
Obligations et fonds d'obligations (note 3a)	542 888	612 071
Actions et fonds d'actions (note 3b)	651 451	907 155
Actifs déposés en contrepartie des contrats à terme (note 3c)	113 937	169 695
Fonds et prêts hypothécaires (note 3d)	44 478	45 014
Fonds de couverture	128 315	132 270
Placements privés (note 3e)	149 149	142 128
Placements immobiliers (note 3f)	154 303	190 494
Encaisse des fiduciaires	9 122	11 817
	1 824 757	2 239 414
Créances		
Cotisations à recevoir des membres	5 668	3 747
Cotisations à recevoir des employeurs	4 135	3 439
Revenus de placements à recevoir	6 597	5 775
Transactions sur placements en voie de règlement	17 435	2 713
Autres créances à recevoir	41	1 305
	33 876	16 979
Actifs relatifs aux opérations de prêts de titres	3 962	11 601
Immobilisations et autres actifs	298	370
Encaisse	6 264	6 158
	10 524	18 129
Total de l'actif	1 869 157	2 274 522
Passif		
Engagements relatifs aux opérations de prêts de titres (note 5)	3 962	11 601
Transactions sur placements en voie de règlement	5 169	2 845
Charges à payer	1 511	1 830
Cotisations à rembourser	732	1 807
	11 374	18 083
Actif net disponible pour le service des prestations	1 857 783	2 256 439

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du Comité de retraite,

 président

 secrétaire

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

État consolidé de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations

Exercice terminé le 31 décembre 2008, avec chiffres correspondants de 2007
(en milliers de dollars)

	2008	2007
Activités de placements (note 4)		
Revenus de placements	14 268	79 434
Gains réalisés (pertes réalisées) sur placements	(62 156)	90 799
Variation de la juste valeur des placements	(355 223)	(88 467)
	(403 111)	81 766
Gestion des placements et garde des valeurs	(14 024)	(15 426)
Revenus nets (pertes nettes) de placements	(417 135)	66 340
Activités d'administration du règlement		
Cotisations (note 6)		
Cotisations des membres	44 039	42 332
Cotisations des employeurs	41 931	39 697
Transferts d'autres régimes	6 526	5 151
	92 496	87 180
Autres revenus	37	48
Revenus	92 533	87 228
Prestations		
Prestations de retraite	(58 715)	(49 988)
Remboursements de cotisations	(8 153)	(6 962)
Transferts à d'autres régimes	(2 799)	(3 485)
	(69 667)	(60 435)
Revenus nets d'administration du règlement	22 866	26 793
Frais d'administration (note 7)	(4 387)	(4 309)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net disponible pour le service des prestations	(398 656)	88 824
Actif net disponible pour le service des prestations au début de l'exercice	2 256 439	2 167 615
Actif net disponible pour le service des prestations à la fin de l'exercice	1 857 783	2 256 439

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

État consolidé des obligations relatives aux prestations

Exercice terminé le 31 décembre 2008, avec chiffres correspondants de 2007
(en milliers de dollars)

	2008	2007
Valeur actuarielle des prestations constituées		
Augmentation (diminution) au cours de l'exercice provenant de :		
Modifications des méthodes et hypothèses actuarielles	22 648	18 790
Intérêts cumulés sur les prestations	127 549	100 267
Prestations constituées selon la pleine indexation	87 888	82 086
Écart des prestations constituées entre la pleine indexation et l'indexation prévue au Régime	(17 760)	(12 715)
Prestations versées	(63 105)	(55 236)
Provision pour le règlement de l'équité salariale	17 000	
Perte (gain) d'expérience	5 915	(10 621)
Augmentation nette de la valeur actuarielle des prestations constituées	180 135	122 571
Valeur actuarielle des prestations constituées au début de l'exercice selon l'indexation prévue au Régime	2 107 770	1 985 199
Valeur actuarielle des prestations constituées à la fin de l'exercice selon l'indexation prévue au Régime	2 287 905	2 107 770
Écart des passifs entre la pleine indexation et l'indexation prévue au Régime (note 10)	49 266	30 094
Valeur actuarielle des prestations constituées à la fin de l'exercice selon la pleine indexation (note 9)	2 337 171	2 137 864

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2008
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

1. Description du Régime

La description du Régime de retraite fournie ci-dessous ne constitue qu'un résumé. Les lecteurs devront consulter le texte du règlement du Régime s'ils désirent une information plus complète. Le texte est accessible notamment par l'entremise du site www.rruq.ca, dans la section « Régime ».

Généralités

Les salariés de l'Université du Québec, de ses établissements et des autres unités désignées dans le règlement du Régime participent à un régime de retraite contributif à prestations déterminées. Ce Régime est administré par un comité de retraite paritaire composé de membres désignés par les employeurs et les employés des divers organismes participant au Régime ainsi que d'autres membres prévus à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* du Québec.

Le Régime est enregistré selon la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* du Québec. Le Régime est une fiducie de pension enregistrée au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* et il est exempté d'impôt.

Politique de capitalisation

Les fonds du Régime proviennent des cotisations et des revenus générés par les placements de façon à constituer les prestations déterminées selon les dispositions du Régime. Les participants et l'Université cotisent selon une base paritaire. Le taux de cotisation est fixé par le Comité de retraite, sur recommandation de l'actuaire (voir note 6).

Prestations au titre des services

Un participant actif a droit à une rente normale de retraite dès qu'il respecte l'un des critères suivants :

- a) il a atteint 35 ans de service;
- b) il a atteint 55 ans d'âge et a accumulé 32 ans de service;
- c) il a atteint l'âge normal de retraite de 65 ans ou l'âge de 60 ans pour les femmes qui participaient au Régime le 1^{er} juin 1975.

La rente annuelle normale d'un membre est basée sur le traitement moyen du membre pour les cinq (5) années les mieux rémunérées lors de sa participation au Régime. Le montant de la rente est fixé à 2 % de ce traitement moyen par année de participation.

À compter de soixante-cinq (65) ans, la rente annuelle est réduite de 0,7 % du traitement moyen jusqu'à concurrence de la moyenne du maximum des gains admissibles au sens du Régime de rentes du Québec pour les années correspondantes.

Prestations au décès

Au décès d'un membre non retraité ayant moins de dix (10) ans de service, son conjoint ou, à défaut, ses ayants cause reçoivent un montant forfaitaire conformément aux dispositions du Régime.

Au décès d'un membre non retraité ayant dix (10) ans et plus de service ou au décès d'un membre retraité, une rente égale à 50 % de la rente créditée au membre est versée au conjoint survivant. Si le décès survient après la retraite, la rente est de 60 % à moins que le conjoint n'ait renoncé au 10 % supplémentaire au moment de la prise de retraite. Les enfants à charge reçoivent chacun une rente égale à 10 % (maximum de 40 %) ou, en l'absence de conjoint, à 20 % de la rente créditée au membre (maximum de 80 %). En l'absence de conjoint et d'enfants, un montant forfaitaire est versé conformément aux dispositions du Régime.

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

1. Description du Régime (suite)

Remboursement ou transfert lors d'une cessation d'emploi

À la cessation d'emploi, et ce, conformément aux dispositions du règlement du Régime, un membre peut choisir de se voir accorder une rente différée ou de recevoir un montant forfaitaire correspondant à la valeur de la rente différée et des cotisations excédentaires calculées en vertu de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* du Québec.

Indexation et réserve pour indexation

Les rentes versées sont indexées annuellement selon l'indice des rentes du Québec.

Certaines dispositions particulières peuvent s'appliquer pour un membre ayant bénéficié d'un transfert de service en provenance d'un autre organisme.

Une clause d'indexation partielle répondant « *a minima* » de la loi s'applique pour les rentes différées.

Pour la participation effectuée après le 31 décembre 2004, les rentes sont indexées annuellement selon le ratio des indices des rentes du Québec, auquel on soustrait 3 %. Le résultat de cette opération ne peut toutefois être inférieur à l'unité.

Une réserve pour indexation est constituée et est égale à l'écart entre le passif actuariel calculé à partir d'une hypothèse de pleine indexation, et le passif actuariel calculé à partir d'une hypothèse d'indexation réduite de 3 %, soit celle prévue au Régime. Le montant de cette réserve ne peut excéder l'écart entre la valeur actuarielle net de l'actif du Régime et le passif actuariel calculé selon l'indexation prévue au Régime (voir note 10).

Cette réserve doit servir à verser l'indexation requise pour la participation effectuée après le 31 décembre 2004 afin de faire en sorte que les rentes en cours de paiement soient ajustées selon la formule d'indexation prévue pour la participation effectuée avant le 1^{er} janvier 2005.

2. Principales conventions comptables

Modification de conventions comptables

La Société a adopté les recommandations suivantes du Manuel de l'ICCA :

Informations à fournir concernant le capital

La Société a adopté les recommandations du chapitre 1535 du Manuel de l'ICCA intitulé "Informations à fournir concernant le capital". Ce chapitre exige la présentation d'informations sur les objectifs, les politiques et les procédés de gestion de capital d'une entité ainsi que sur les exigences concernant le capital en vertu de règles extérieures. Les informations exigées sont fournies dans la note 3.

Instruments financiers

Le chapitre 3862 intitulé " Instruments financiers - Information à fournir et présentation " et le chapitre 3863 intitulé "Instruments financiers - Présentation". Le chapitre 3862 impose aux entités de fournir des informations au sujet de : a) l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et de la performance financière de l'entité et b) la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée au cours de la période et à la date de clôture, ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques. Les informations exigées sont fournies dans la note 3. Le chapitre 3863 comprend des normes de présentation pour les instruments financiers et les dérivés non financiers. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

Présentation générale

Les états financiers consolidés sont basés sur la convention de la continuité de l'exploitation et présentent la situation financière globale du Régime de retraite considéré comme une entité distincte, indépendante de son promoteur et de ses participants. Ils sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent les comptes du Régime de retraite de l'Université du Québec et de ses quatre filiales détenues en propriété exclusive 4417925 Canada inc., 4491149 Canada inc., 6714919 Canada Limited et 6982620 Canada inc.

Placements

Les placements sont présentés à leur juste valeur de la façon suivante :

Les effets commerciaux sont présentés au coût, ce qui correspond à leur juste valeur compte tenu de leurs échéances à court terme.

Les obligations sont évaluées en fonction des cours moyens de clôture. Leur valeur estimative est calculée au moyen de flux de trésorerie actualisés selon le rendement actuel du marché et de titres comparables, le cas échéant, lorsque les cours moyens ne sont pas disponibles.

Les actions sont évaluées selon le cours à la clôture des marchés boursiers.

La juste valeur des fonds de couverture, des unités de fonds communs d'obligations, d'actions, hypothécaires et immobiliers, est déterminée à partir de la valeur de l'actif net soumise par chacun des gestionnaires et administrateurs de ces fonds.

Les prêts hypothécaires sont composés de titres de longue durée dont le taux d'intérêt est ajusté annuellement selon l'indice canadien des prix à la consommation. Compte tenu des taux à court terme appliqués sur ces prêts, leur juste valeur est considérée comme équivalente à leur valeur en capital.

La juste valeur estimative des sociétés en commandite présentée dans les placements privés et immobiliers est déterminée à partir de techniques d'évaluation appropriées et des meilleures estimations soumises par chacun des gestionnaires et administrateurs de ces placements.

Les contrats à terme n'ont aucun coût à la date de fin d'exercice puisqu'ils font l'objet d'une réalisation quotidienne. La juste valeur des contrats sur devises est établie en fonction de leur valeur de liquidation à la fin de l'exercice financier.

Les achats et ventes des placements et de contrats sur produits dérivés sont comptabilisés à la date de l'opération de la transaction (la date à laquelle les risques et les avantages importants ont été transférés).

Opérations de prêts de titres

Le Régime prête des titres qu'il détient à des tiers et reçoit en garantie des titres ou des contreparties en espèces. Dans le cadre des opérations de prêts de titres, un passif est constaté à l'égard des contreparties reçues en espèces de la part des emprunteurs sous le poste « *Engagements relatifs aux opérations de prêts de titres* ». Par conséquent, un actif est comptabilisé pour les montants des contreparties reçues, sous le poste « *Actifs relatifs aux opérations de prêts de titres* ».

Les titres prêtés n'ont pas fait l'objet de décomptabilisation, conformément aux critères établis.

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

Revenus de placement

Les revenus de dividendes sont constatés à la date ex-dividende. Les intérêts créditeurs sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice à mesure qu'ils sont gagnés. Les revenus de placements comprennent également les gains et pertes réalisés et non réalisés. Ces derniers représentent l'écart entre la juste valeur du placement en fin d'exercice et celle en début d'exercice ou le coût initial si les titres ont été achetés en cours d'exercice.

Les revenus provenant des fonds communs et des placements alternatifs sont comptabilisés au brut, i.e. que les honoraires de gestion qui sont déduits par les gestionnaires à même les revenus de ces placements, sont présentés dans les états financiers sous la rubrique « *Gestion des placements et garde des valeurs* ».

Conversion de devises étrangères

Les éléments d'actif et de passif en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens selon les taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les éléments de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations sont convertis aux taux de change en vigueur au moment de l'enregistrement des transactions. Les gains ou les pertes résultant des fluctuations dans les taux de change sont reflétés à l'état de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations, au poste des revenus de placements.

Immobilisations

Le mobilier, les équipements et les logiciels informatiques sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes correspondant à la durée de vie utile de ces biens. Les améliorations locatives sont amorties de façon linéaire sur la durée initiale du bail.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada nécessite l'utilisation d'estimations ainsi que la formulation d'hypothèses qui ont un effet sur les montants des éléments d'actif et de passif présentés, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les postes de revenus et de dépenses s'y rapportant. Par conséquent, les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

3. Placements

Conformément à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* du Québec, le Comité de retraite s'est doté d'un Énoncé de la politique de placement qui doit être vu comme l'expression des principales stratégies et règles que le Comité s'est fixées pour la gestion de l'actif et du capital. Cet énoncé doit être revu minimalement aux cinq ans.

Le premier objectif de l'Énoncé de la politique de placement est de s'assurer que les rendements futurs seront suffisants pour assurer le versement des rentes de retraite promises et permettront l'indexation intégrale des rentes pour le service rendu à compter de 2005. De plus, le Comité de retraite vise à ce que les rendements contribuent à générer un taux de cotisation raisonnablement stable et minimise la probabilité que le taux de cotisation dépasse 18 %. Pour ce faire, la nature des engagements, notamment leur échéance ainsi que leur sensibilité aux taux d'intérêt ainsi qu'à l'inflation ont été prises en considération dans l'élaboration du document.

Gestion des risques

Le risque est défini comme la probabilité de ne pas rencontrer les objectifs poursuivis et l'ampleur des conséquences, le cas échéant. Les risques suivants ont été définis et les mesures suivantes ont été prises pour réduire cette probabilité :

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

3. Placements (suite)

Gestion des risques (suite)

Crédit

Risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Les titres de marché monétaire doivent avoir une cote de crédit minimale. Aussi, les actifs du Régime sont limités à un certain pourcentage dans des obligations de pays émergents et dans des obligations corporatives de pays développés dont la cote de crédit est inférieure à un seuil déterminé.

De plus, les mandats de gestion externe prévoient des limites quant au pourcentage des actifs pouvant être investi dans des obligations qui ne sont ni émises ni garanties par le gouvernement du Canada ou d'une province canadienne et dans des titres adossés à des actifs ou garantis par des créances.

L'ensemble des actifs financiers soumis à ce risque représente 665 053 000 \$ et est composé des effets commerciaux, des obligations, des prêts hypothécaires et des créances.

Devises

Risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

En général, le risque de change relatif à des placements étrangers n'est pas couvert en ce qui concerne l'équité, mais est couvert en ce qui concerne le revenu fixe. La couverture du risque de change relatif à des placements étrangers qui peuvent être constitués d'équité et de revenu fixe est laissée à la discrétion du Comité de placement.

Le risque de change peut également être géré de manière discrétionnaire par un gestionnaire qui offre ce service et dispose de l'expertise nécessaire. De plus, le Secrétariat peut recommander au Comité de placement de couvrir une partie ou la totalité de l'exposition à une ou à un panier de devises.

Le risque de change est également contrôlé par le biais de dispositions relatives à la répartition des actifs qui prévoient des limites quant au pourcentage des actifs pouvant être investi dans des actions étrangères et des placements alternatifs.

Liquidité

Risque qu'il soit impossible de vendre un titre au moment désiré ou risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers.

Des placements peu liquides sont surtout détenus en raison de leurs attraits en termes de rendement anticipé, d'appariement actif/passif ou de diversification.

La liquidité est favorisée par le biais de dispositions relatives à la répartition des actifs qui prévoient des limites quant au pourcentage des actifs pouvant être investi dans des placements alternatifs et des fonds de couverture.

Les passifs financiers du Régime ont une échéance à moins d'un an.

Taux d'intérêts

Risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les fluctuations à court terme des taux d'intérêt nominaux et réels influent sur la valeur de l'actif du régime. Les obligations au titre du régime sont exposées aux fluctuations des taux d'intérêt à long terme et aux hausses prévues des salaires.

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

3. Placements (suite)

Gestion des risques (suite)

Au 31 décembre 2008, en présumant que les hypothèses relatives à l'inflation et à l'augmentation des salaires demeurent constantes, tout mouvement de 1 % des taux réels de rendement à long terme prévus entraînerait un effet inverse d'environ 14 % (327 204 000 \$ en 2008 et 299 301 000 \$ en 2007) des obligations au titre du régime selon la pleine indexation.

Tout mouvement des taux d'intérêt de 1 % aurait un effet inverse de 5,18 % sur la valeur du portefeuille obligataire, soit environ 30 977 000 \$.

Le taux d'intérêt courant (revenu du coupon/valeur comptable) sur le portefeuille obligataire canadien est de 4,80 % au 31 décembre 2008.

Prix sur indices boursiers

Risque que la juste valeur des titres boursiers fluctuent en raison des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

Appariement

Les actifs du Régime sont choisis de manière à favoriser un appariement entre la valeur de l'actif et du passif sur base de capitalisation.

Diversification

La diversification entre les catégories d'actifs est obtenue par le biais de dispositions relatives à la répartition des actifs et à un portefeuille de référence. En général, les dispositions prévoient que :

- les obligations sont diversifiées par échéance et celles qui ne sont ni émises ni garanties par le gouvernement du Canada ou d'une province canadienne sont également diversifiées par émetteur. Le portefeuille obligataire peut également être diversifié en détenant des hypothèques et des titres garantis par des créances.
- les actions canadiennes et étrangères sont diversifiées par titre et par secteur économique. Les actions étrangères sont également diversifiées géographiquement.
- les placements immobiliers sont diversifiés par stratégie, par type d'immeuble et sur une base géographique. Ce portefeuille peut également être diversifié par des placements dans des propriétés dont le produit des ressources naturelles est exploité.
- le portefeuille de placements privés est diversifié par stratégie, par secteur économique et par région géographique.
- le portefeuille de commodités est diversifié en investissant dans des contrats à terme couvrant plusieurs secteurs.
- les fonds de couverture sont diversifiés par stratégie.
- les sources de valeur ajoutée sont diversifiées.
- les produits de gestion qui tendent à mieux protéger le capital dans un environnement de marché baissier sont favorisés.

D'autres risques de diversification, de crédit, de devises, de liquidité et de taux d'intérêt sont décrits, lorsque pertinent, dans chacune des catégories d'actif de la présente note.

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

3. Placements (suite)

3a. Obligations et fonds d'obligations

	2008		2007	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Obligations et fonds d'obligations canadiennes	562 633	554 297	701 040	701 088
Fonds d'obligations étrangères	36 085	44 239	33 825	46 575
	598 718	598 536	734 865	747 663
Obligations canadiennes et fonds d'obligations canadiennes présentées dans le poste « Actifs déposés en contrepartie des contrats à terme »	(56 124)	(55 648)	(135 524)	(135 592)
	542 594	542 888	599 341	612 071

3a.i) Obligations et fonds d'obligations canadiennes (29,8 % de l'actif net)

	2008		2007			
	DEX Universel	% de la catégorie	Obligations	Fonds d'obligations	Juste valeur	Juste valeur
Fédérales	45,6%	17,7%	74 163	23 780	97 943	266 641
Provinciales et garanties	27,0	35,0	115 531	78 637	194 168	222 535
Municipales	0,0	0,6	3 485	-	3 485	687
Sociétés	27,4	42,9	63 109	174 554	237 663	278 211
Encaisse nette	-	3,8	-	21 038	21 038	(66 986)
	100,0%	100,0%	256 288	298 009	554 297	701 088

L'échéance des obligations se détaille ainsi :

Échéance	De 0 à 5 ans		De 6 à 10 ans		11 ans et plus		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Juste valeur								
Fédérales	61 527	100 647	2 104	13 406	10 532	10 128	74 163	124 181
Provinciales et garanties	39 809	80 826	23 177	40 366	52 545	40 125	115 531	161 317
Municipales	-	-	3 485	-	-	-	3 485	-
Sociétés	32 766	-	19 200	-	11 143	-	63 109	-
	134 102	181 473	47 966	53 772	74 220	50 253	256 288	285 498

Le Régime de retraite de l'Université du Québec détient des participations dans des fonds communs obligataires. L'échéance des portefeuilles correspondant à la participation du Régime dans ces fonds communs se détaille comme suit :

Échéance	De 0 à 5 ans		De 6 à 10 ans		11 ans et plus		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Juste valeur								
Fédérales	(5 050)	127 019	6 144	1 076	22 686	14 365	23 780	142 460
Provinciales et garanties	12 561	12 681	31 542	22 512	34 534	26 025	78 637	61 218
Municipales	-	-	-	-	-	687	-	687
Sociétés	104 255	155 120	35 970	54 378	34 329	68 713	174 554	278 211
Encaisse nette	(16 681)	(67 563)	13 552	1 451	24 167	(874)	21 038	(66 986)
	95 085	227 257	87 208	79 417	115 716	108 916	298 009	415 590

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

3. Placements (suite)

3a. Obligations et fonds d'obligations (suite)

3a.ii) Fonds d'obligations étrangères (2,4 % de l'actif net) :

		2008	2007
	% de la catégorie	Juste valeur	Juste valeur
Amérique latine et Caraïbes :			
Brésil	15,4 %	6 813	11 499
Mexique	7,0	3 088	2 882
Autres pays (7) (12 en 2007)	22,8	10 073	5 669
Europe :			
Russie	6,5	2 858	7 701
Autres pays (2) (10 en 2007)	3,9	1 747	5 607
Pacifique/Asie :			
Philippines	6,0	2 672	3 833
Thaïlande	5,9	2 588	1 062
Indonésie	5,6	2 473	1 488
Autres pays (4) (7 en 2007)	8,5	3 769	1 931
Afrique/Moyen-Orient :			
Turquie	6,1	2 707	3 892
Autres pays (4) (4 en 2007)	12,3	5 451	1 011
	100,0 %	44 239	46 575

3b. Actions et fonds d'actions

La plupart des actions détenues par le Régime sont transigées sur des marchés reconnus et organisés.

	2008		2007	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Actions canadiennes	447 993	345 190	452 256	552 928
Actions et fonds d'actions étrangères	402 426	306 261	391 304	354 227
	850 419	651 451	843 560	907 155

Sans la prise en compte du fait que le Régime effectue une gestion active, tout mouvement de l'indice boursier canadien TSX et de l'indice boursier mondial MSCI ACWI ex-Canada de 1 % aurait respectivement un effet de 3 452 000 \$ et de 3 063 000 \$ sur l'augmentation (diminution) totale de l'actif net disponible pour le service des prestations.

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

3. Placements (suite)

3b. Actions et fonds d'actions (suite)

3b.i) Actions canadiennes (18,6 % de l'actif net) :

			2008	2007
	S&P/TSX	% de la catégorie	Juste valeur	Juste valeur
Énergie	27,4%	26,5%	91 514	143 448
Services financiers	29,2	22,5	77 599	152 077
Services de télécommunications	6,0	11,7	40 359	53 167
Consommation discrétionnaire	4,7	10,1	35 021	50 540
Produits industriels	6,1	7,3	25 170	37 737
Matières premières	17,6	6,9	24 001	45 794
Consommation – Produit de base	3,4	5,3	18 246	25 299
Technologies de l'information	3,3	4,7	16 108	29 144
Services publics	1,9	3,4	11 756	10 119
Soins de santé	0,4	1,6	5 416	5 603
	100,0%	100,0%	345 190	552 928

3b.ii) Actions et fonds d'actions étrangères (16,5 % de l'actif net) :

				2008	2007
	% de la catégorie	Actions	Fonds d'actions	Juste valeur	Juste valeur
Amériques :					
États-Unis	18,8%	33 688	23 882	57 570	79 984
Autres pays (7) (2 en 2007)	4,8	2 565	12 072	14 637	5 403
Europe :					
Royaume-Uni	11,7	35 720	-	35 720	49 729
France	6,9	21 101	-	21 101	22 790
Allemagne	7,0	21 567	-	21 567	31 479
Autres pays (17) (14 en 2007)	20,4	57 676	4 711	62 387	77 323
Pacifique/Asie :					
Japon	13,1	40 057	-	40 057	60 177
Autres pays (11) (6 en 2007)	14,7	16 249	28 909	45 158	26 584
Afrique/Proche et Moyen-Orient :					
4 pays (1 en 2007)	2,6	-	8 064	8 064	758
	100,0%	228 623	77 638	306 261	354 227

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

3. Placements (suite)

3c. Actifs déposés en contrepartie des contrats à terme (5,4 % de l'actif net)

Le Régime de retraite de l'Université du Québec détient, au 31 décembre 2008, des contrats à terme avec un taux d'intérêt implicite CDOR d'une durée de trois mois pour une valeur d'engagement de 113 895 000 \$ (169 848 000 \$ en 2007) sur l'indice S&P 500.

Les actifs déposés en contrepartie de ces contrats à terme sont composés ainsi :

	2008				2007	
	% de la catégorie	Coût	Juste valeur	% de la catégorie	Coût	Juste valeur
Encaisse nette et dépôts sur marges	13,9 %	15 828	15 828	(0,3) %	(535)	(535)
Effets commerciaux	37,3	42 461	42 461	20,4	34 638	34 638
Obligations et fonds d'obligations canadiennes	48,8	56 124	55 648	79,9	135 524	135 592
	100,0%	114 413	113 937	100,0%	169 627	169 695

3d. Fonds et prêts hypothécaires (2,4 % de l'actif net)

Ce véhicule de placement est utilisé aux fins d'immunisation d'une partie du passif des membres retraités. Les prêts hypothécaires, dont le rendement est indexé à l'inflation, ont été consentis à des coopératives d'habitation qui sont réparties à travers le Québec et l'Ontario. Elles sont subventionnées par le gouvernement du Canada et les prêts hypothécaires sont garantis par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL).

3e. Placements privés (8,0 % de l'actif net)

Les sociétés en commandite et les fonds de placements privés composant les placements privés se répartissent ainsi :

	2008				2007			
	Capital engagé	Capital souscrit	Coût	Juste valeur	Capital engagé	Capital souscrit	Coût	Juste valeur
Sociétés et fonds canadiens	131 178	110 182	107 425	93 458	127 832	94 203	90 513	99 327
Sociétés et fonds étrangers	180 756	74 961	71 891	55 691	99 278	54 702	51 634	42 801
	311 934	185 143	179 316	149 149	227 110	148 905	142 147	142 128

De par leur nature, les placements privés détenus par les sociétés en commandite dans lesquelles le Régime détient une participation ne sont pas transigés sur des marchés organisés, conséquemment les justes valeurs de ces placements sont évaluées périodiquement.

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

3. Placements (suite)

3f. Placements immobiliers (8,3 % de l'actif net)

Les placements immobiliers sont composés des éléments suivants :

	2008		2007	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Fonds immobiliers	98 763	146 091	92 476	179 736
Société en commandite	9 896	8 212	9 896	10 758
	108 659	154 303	102 372	190 494

Placements libellés en devises étrangères

Les placements libellés en devises étrangères se répartissent ainsi, avant et après la répartition des titres détenus indirectement via les fonds communs et les sociétés en commandite :

	2008		2007	
	Détenus directement	Détenus indirectement	Juste valeur totale	
Devises				
Dollar américain	236 932	9 956	246 888	370 334
Euro	97 977	(93)	97 884	123 187
Yen	40 422	13	40 435	68 059
Livre sterling	37 428	103	37 531	53 532
Autres devises (34) (29 en 2007)	40 967	60 034	101 001	66 572
	453 726	70 013	523 739	681 684

Afin de gérer certains risques de devises, le Régime de retraite de l'Université du Québec et des gestionnaires d'obligations détiennent des contrats sur devises. Au 31 décembre 2008, ces derniers se sont engagés à vendre pour 22 240 000 \$ US (189 819 000 \$ US au 31 décembre 2007) en janvier 2009 à des taux variant de 1,1382 à 1,2961 (1,0045 à 1,02302 au 31 décembre 2007). La juste valeur de ces contrats de 485 000 \$ au 31 décembre 2008 (valeur de 6 012 000 \$ au 31 décembre 2007) est comptabilisée sous les rubriques «*Encaisse des fiduciaires*» et «*Obligations canadiennes*» à l'état de l'actif net disponible pour le service des prestations.

Aussi, des gestionnaires d'actions mondiales détiennent des contrats sur devises. Au 31 décembre 2008, ces derniers se sont engagés à vendre pour 1 514 000 francs suisses et 430 000 \$ AU (aucun au 31 décembre 2007) en janvier et mars 2009 à des taux variant de 1,0691 à 1,1601 pour les francs suisses et 0,8453 pour les \$ AU (aucun au 31 décembre 2007). La juste valeur négative de ces contrats de 136 000 \$ au 31 décembre 2008 (aucun au 31 décembre 2007) est comptabilisée sous la rubrique «*Actions étrangères*» à l'état de l'actif net disponible pour le service des prestations.

Finalement, le Régime de retraite de l'Université du Québec et des gestionnaires d'actions mondiales détiennent des contrats sur devises. Au 31 décembre 2008, ces derniers se sont engagés à acheter pour 49 572 000 \$ US, 1 415 000 francs suisses et 70 000 euros (aucun au 31 décembre 2007) en janvier et mars 2009 à des taux de 1,2221 à 1,2837 pour les \$ US, 1,1384 pour les francs suisses et 1,7328 pour les euros (aucun au 31 décembre 2007). La juste valeur de ces contrats de 613 000 \$ au 31 décembre 2008 (aucun au 31 décembre 2007) est comptabilisée sous les rubriques «*Encaisse des fiduciaires*», «*Obligations canadiennes*» et «*Actions étrangères*» à l'état de l'actif net disponible pour le service des prestations.

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

3. Placements (suite)

Placements libellés en devises étrangères (suite)

Tout mouvement de 1% du dollar canadien aurait les effets suivants sur les placements libellés en devises étrangères et sur l'augmentation totale de l'actif net disponible pour le service des prestations au 31 décembre 2008:

	\$
Devises	
Dollar américain	2 796
Euro	980
Yen	404
Livre sterling	375
Autres devises	1 006

4. Activités de placements

Les revenus (pertes) provenant des placements se détaillent ainsi :

	Revenus		Gains (pertes) réalisé(e)s		Variation juste valeur		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Encaisse, effets commerciaux	1 259	1 447	-	-	380	(522)	1 639	925
Obligations et fonds d'obligations	30 182	23 203	(1 959)	6 012	(12 397)	(8 380)	15 826	20 835
Actions et fonds d'actions	28 055	22 257	(65 805)	62 975	(260 605)	(97 065)	(298 355)	(11 833)
Actifs déposés en contrepartie et contrats à terme	(65 709)	8 932	77	1 862	(543)	(5 978)	(66 175)	4 816
Fonds et prêts hypothécaires	3 030	3 097	-	150	(45)	(183)	2 985	3 064
Fonds de couverture	7 381	4 005	8	6 794	(4 336)	(5 456)	3 053	5 343
Placements privés	5 918	7 333	80	362	(30 149)	(1 636)	(24 151)	6 059
Placements immobiliers	8 330	7 867	-	(2)	(42 479)	23 180	(34 149)	31 045
Gestion de devises	-	-	(2 905)	13 597	(5 049)	7 573	(7 954)	21 170
Fluctuation des taux de change	(5 486)	899	8 348	(951)	-	-	2 862	(52)
Autres revenus de placements	1 308	394	-	-	-	-	1 308	394
	14 268	79 434	(62 156)	90 799	(355 223)	(88 467)	(403 111)	81 766

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

5. Prêts de titres

Les transactions conclues aux 31 décembre 2008 et 2007 relativement aux opérations de prêts de titres se résument comme suit :

	2008	2007
Prêts de titres à la valeur de marché équivalent à la valeur comptable	134 180	206 787
Contreparties reçues		
Titres à la valeur de marché équivalent à la valeur comptable	138 674	210 699
Espèces	3 962	11 601

Le Régime a constaté un passif équivalent aux contreparties en espèces totalisant 3 962 000 \$ (11 601 000 \$ en 2007) au poste « *Engagements relatifs aux opérations de prêts de titres* ». Si ces espèces ne sont pas remboursées, la contrepartie conservera les titres prêtés donnés en garantie.

Les contreparties reçues peuvent être réalisées dans l'éventualité où le courtier ne remet pas, à la date d'échéance, les titres prêtés.

6. Cotisations

En vertu du règlement du Régime, les participants et l'Université cotisent selon une base paritaire. Le taux de cotisation fixé par le Comité de retraite depuis le 1^{er} juin 2007 est de 10,7 %. Ce taux a été de 10,4 % entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2007.

Ce taux, appliqué au traitement du participant dont on déduit 25 % pour la partie qui est inférieure au maximum des gains admissibles au sens du Régime de rentes du Québec, détermine la cotisation de chacune des parties.

Les cotisations se détaillent ainsi :

	2008	2007
Membres		
Cotisations de l'année courante	41 306	39 212
Ajustements d'années antérieures	368	225
Rachats d'années de service	1 330	1 980
Cotisations additionnelles	1 035	915
	44 039	42 332

	2008	2007
Employeurs		
Cotisations de l'année courante	41 306	39 212
Ajustements d'années antérieures	437	299
Rachats d'années de service	188	186
	41 931	39 697

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

7. Frais d'administration

Les frais d'administration se détaillent ainsi :

	Placements		Administration du règlement		Administration générale		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Salaires, avantages sociaux et formation	519	467	1 181	1 334	1 096	1 057	2 796	2 858
Déplacements et réunions	62	61	29	41	133	124	224	226
Dépenses d'exploitation	89	78	439	400	217	210	745	688
Frais externes	67	50	244	191	152	113	463	354
Autres dépenses	22	23	85	98	52	62	159	183
	759	679	1 978	2 064	1 650	1 566	4 387	4 309

8. Obligations relatives aux prestations

Le cabinet d'actuaire Mercer a établi la valeur actuarielle des prestations constituées au 31 décembre 2008 sur la base de la revue de la situation financière à cette date telle que prévue à la section 23 du règlement du Régime, alors que la valeur des prestations constituées au 31 décembre 2007 avait été établie dans le cadre d'une évaluation actuarielle à cette date.

La valeur actuarielle des prestations constituées selon la pleine indexation a été déterminée au moyen des hypothèses les plus probables selon la méthode de projection des prestations pour les services accumulés jusqu'à maintenant. Les écarts entre les résultats obtenus selon la méthode précitée et ceux obtenus selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service (méthode requise en vertu du chapitre 4100 des normes de l'Institut Canadien des Comptables Agréés) sont non significatifs.

Les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur actuarielle des prestations constituées tiennent compte des prévisions concernant la situation du marché à long terme. Les hypothèses actuarielles à long terme les plus importantes utilisées pour l'évaluation sont les suivantes :

	2008	2007
Rendement de l'actif	6,30 %	6,46 %
Frais d'administration et frais directs de gestion	0,50 %	0,50 %
Augmentation des échelles salariales	2,50 %	2,70 %
Pleine indexation des rentes	2,00 %	2,20 %

En plus de l'augmentation des échelles, les augmentations salariales considérées dans l'évaluation tiennent compte de la progression dans l'échelle en fonction de l'âge atteint.

Toutefois, le taux d'indexation des rentes et les augmentations salariales pour l'année suivant la date d'évaluation étant connus, ceux-ci sont utilisés à la place des hypothèses à long terme.

Les hypothèses suivantes ont donc été utilisées :

	Au 31 décembre 2008 pour l'année 2009	Au 31 décembre 2007 pour l'année 2008
Augmentation de salaires en plus de l'échelle de salaires	Selon les ententes établies pour chaque fonction et établissement	2,00 %
Pleine indexation des rentes	2,50 %	2,00 %

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

9. Capitalisation

Le surplus (déficit) de la valeur marchande de l'actif net par rapport à la valeur actuarielle des prestations constituées selon la pleine indexation s'établit comme suit à la suite des travaux effectués par Mercer :

	2008	2007
Valeur marchande de l'actif net disponible pour le service des prestations	1 857 783	2 256 439
Valeur actuarielle des prestations constituées selon la pleine indexation	2 337 171	2 137 864
Surplus (déficit) de la valeur marchande de l'actif net par rapport à la valeur actuarielle des prestations constituées selon la pleine indexation	(479 388)	118 575

Lors de la dernière évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2007, celle-ci montrait un taux de capitalisation de 105,5 %.

10. Réserve pour indexation

La réserve pour indexation est tributaire de la valeur actuarielle de l'actif net par rapport à la valeur actuarielle des prestations constituées selon la pleine indexation déterminé en fonction de la revue de la situation financière, telle que prévue à la section 23 du règlement du Régime. La revue de la situation financière exige de lisser sur une période de cinq ans les variations de valeurs marchandes de l'actif. Conséquemment, en vertu de ce calcul, il n'existe aucun surplus en fin d'exercice mais un déficit qui s'établit à 90 542 000 \$ (1 100 000 \$ au 31 décembre 2007).

Au 31 décembre 2008, la réserve nécessaire pour la pleine indexation est de 49 266 000 \$ et l'évolution de la réserve pour indexation s'établit de la façon suivante :

	2008	2007
Constitution de la réserve pour indexation au cours de l'exercice	17 760	12 715
Modifications d'hypothèses et de méthodes d'évaluation de l'indexation	1 412	(9 821)
Variation du surplus de la valeur actuarielle de l'actif net par rapport à la valeur actuarielle des prestations constituées selon la pleine indexation, et ce, jusqu'au maximum permis	(49 266)	-
Augmentation (diminution) nette de la réserve pour indexation	(30 094)	2 894
Réserve pour indexation au début de l'exercice	30 094	27 200
Réserve pour indexation à la fin de l'exercice	-	30 094

La réserve pour indexation couvre l'écart entre la pleine indexation et celle prévue par le Régime pour tous les membres et bénéficiaires pour le service depuis le 1^{er} janvier 2005.

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

11. Engagements

Le Régime de retraite de l'Université du Québec loue ses bureaux en vertu d'un bail qui doit venir à échéance le 30 novembre 2014.

Les loyers futurs de base comprennent les paiements suivants :

2009	215
2010	215
2011	221
2012	221
2013	221
2014	204
Total	<u>1 297</u>

Fédération des retraités de l'Université du Québec

Association du personnel retraité de l'Université du Québec à Montréal (APRÈS l'UQAM)

Thérèse Leduc, présidente
176, rue Denonville,
Laval (Québec) H7W 2M9
Téléphone: 450-686-8211
Courriel: t.r.leduc@sympatico.ca

Association des personnes retraitées de la Télé-université (APRTU)

Céline Lebel, présidente
670, avenue de l'Alverne, app. 2,
Québec (Québec) G1R 2L8
Téléphone: 418-527-3871
Courriel: celilebe@globetrotter.net

Association des professeurs et professeurs retraités de l'Université du Québec à Montréal (APR-UQAM)

Philippe Barbaud, président
4, rue Souart,
Laval (Québec) H7J 1C4
Téléphone: 450-666-0464
Courriel: president@apr-uqam.org

Association des professeurs retraités de l'Université du Québec à Trois-Rivières (APR-UQTR)

Paul Gagné, président
230, rue Jonette,
Saint-Étienne-des-Grès (Québec)
G0X 2P0
Téléphone: 819-535-1363
Courriel: paul_gagne@hotmail.com

Association des professeurs retraités de l'École nationale d'administration publique (ARENAP)

Micheline Turcotte, présidente
170, des Géodes,
Boischatel (Québec) G0A 1H0
Téléphone: 418-822-0259
Courriel: jgmlef@videotron.ca

Association des retraités de l'Université du Québec à Chicoutimi (ARUQAC)

Dianne Chrétien, présidente
242, rue Comtois,
Chicoutimi (Québec) G7G 3Y2
Téléphone: 418-549-7124
Courriel: adelaide@videotron.ca

Association des retraités de l'Université du Québec à Rimouski (ARUQAR)

Gaston Dumont, président
300, allée des Ursulines, E-308,
Rimouski (Québec) G5L 3A1
Téléphone: 418-724-9201
Courriel:
dumont.gaston@cgocable.ca

Association des retraités de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamisque (ARUQAT)

Jean-Paul Charlebois, président
1483, rue Paradis,
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5V1
Téléphone: 819-797-9669
Courriel:
charlebois.jean-paul@cegepat.qc.ca

Association des retraités de l'Université du Québec en Outaouais (ARUQO)

Yves Asselin, président
45, rue des Capucines,
Gatineau (Québec) J9A 1S8
Téléphone: 819-770-3910
Courriel: yves.asselin@uqo.ca

Association des retraités de l'Université du Québec (siège social) (ARUQSS)

Pierre Dionne, président
1457, rue de Nerval,
Québec (Québec) G2G 1R6
Téléphone: 418-871-4036
Courriel:
pierre_dionne@uquebec.ca

Association des retraités de l'Université du Québec à Trois-Rivières (ARUQTR)

Jacques Massé, président
7220, rue Bayard,
Trois-Rivières (Québec) G8Y 2E5
Téléphone: 819-372-5330
Courriel: jacques.masse@uqtr.ca

Liste des personnes retraitées en 2008

Cette section a été retirée volontairement de la présente version électronique par respect des renseignements personnels qu'elle contenait.

Liste des retraités décédés en 2008

Cette section a été retirée volontairement de la présente version électronique par respect des renseignements personnels qu'elle contenait.

Membres du Comité de retraite

Onil Arcand, UQAT
Eugène Arsenault, UQ
Sylvie Beauchamp, INRS
Marcel Belleau, Membre désigné
par les participants non actifs et les bénéficiaires
Daniel Bénéteau, UQAR
Luc Bergeron, UQAT
Michel Bourassa, Membre désigné
par l'Assemblée des gouverneurs
Andrée Castonguay, UQAC
Pierre Coulombe, Membre désigné
par l'Assemblée des gouverneurs
René Delsanne, Membre désigné
par les participants actifs
Marc Demers, ENAP
André Dorion, UQAC
Yves Dupont, UQO
René Garneau, UQTR
Bernard Gaucher, UQTR
Monique Goyette, UQAM
Louise Laflamme, ENAP
Nicolas Le Berre, INRS
Michel Lizée, UQAM
Marie-Hélène Noisieux, Membre désigné
par les participants actifs, sans droit de vote
Marc Philibert, UQAR
Gilles Picard, ETS
Michel Quimper, UQ, président
Antoine Shaneen, UQO
Normand Trudel, ETS
Michel Turcotte, Membre indépendant
désigné par le Comité de retraite
Florent Vignola, Membre désigné
par les participants non actifs et les bénéficiaires,
sans droit de vote

Membres du Comité d'éthique et de déontologie

Marcel Belleau, président (par intérim)
Andrée Castonguay
Marie-France Gagnier
Allison Marchildon
Jacques Plamondon

Membres du Comité exécutif

Monique Goyette
Louise Laflamme
Michel Lizée
Gilles Picard
Michel Quimper, président
Antoine Shaneen

Membres du Comité de placement

Daniel Bénéteau
René Delsanne, président
André Dorion
René Garneau
Reynald Harpin, membre externe
Michel Lizée
Marie-Hélène Noisieux

Membres du Comité de vérification

Onil Arcand
Eugène Arsenault
Michel Bélanger, membre externe
Luc Bergeron
Jacques Dumont, membre externe
Normand Trudel

Participants au Comité des usagers

Ginette Belleau, INRS
Madeleine Belzile, UQAR
Angèle Bouchard, UQAT
Fabienne Boutin, INRS
Michèle Breton, TÉLUQ, composante de l'UQAM
Sylvie Brouillette,
MUSÉE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES DU QUÉBEC
Luc Dessureault, UQAM
Andrée Desrochers, SCFP local 1800
Lucie Dubé, UQTR, présidente
Louise Fillion, UQAC
Martine Gaudreault, UQO
Anne Giguère, SPPUQAR
Denis Lacroix, ETS
Line L'Espérance, UQO
Joanne Morneau, ETS
Jacinthe Normand, UQ
Réjeanne Ouellet, TÉLUQ, composante de l'UQAM
Danièle Parent, UQAC
Chantal Racine, UQAM
Manon Rochefort, PUQ
Sylvie Ross, UQAR
Luc Rouleau,
ORGANISATION UNIVERSITAIRE INTERAMÉRICAIN
Richard Salesse, ENAP
Charles Sleighter, SPUQTR
Sandra Thiifault, SPPUQTR
Odette Vallerand, UQTR

Principaux conseillers externes

Actuaires:	Mercer, Québec
Banque:	Banque Nationale du Canada, Québec
Conseillers juridiques:	Fasken Martineau DuMoulin, Québec Stikeman Elliott, Montréal
Gardien des valeurs:	RBC Dexia, Montréal
Vérificateurs externes:	Samson Bélair / Deloitte & Touche, Québec

Gestionnaires de portefeuilles

Actions canadiennes:	Montrusco Bolton, Montréal Foyston Gordon & Payne, Toronto Letko Brosseau & associés, Montréal
Obligations canadiennes:	Addenda Capital Inc., Montréal Canso Investment, Toronto Phillips Hager & North, Vancouver PIMCO, Newport Beach, CA
Obligations étrangères:	Ashmore Investment Management, Londres, UK
Fonds immobiliers:	Bentall Investment Management, Vancouver CDP Capital, Montréal Maestro, gestionnaires de capitaux immobiliers, Montréal
Prêts hypothécaires indexés:	Bona Vista Asset Management Limited, Toronto First National Financial Corporation, Toronto
Actions internationales à petites capitalisations:	Victory Capital, Cleveland, OH
Actions internationales toutes capitalisations:	Munder Capital, Birmingham, MI
Actions mondiales toutes capitalisations:	Alliance Bernstein, Londres, UK
Actions synthétiques S&P 500:	Northwater Capital Management Inc., Toronto
Placements privés:	Axa – Private Equity, Paris, France CDP Capital, Montréal EdgeStone Capital Partenaires, Toronto Genechem Therapeutics Management, Montréal Novacap Partenaire financier, Montréal Penfund, Toronto Schroder Ventures, Montréal Siparex, Lyon, France Sword Energy, Calgary Terra Firma, Londres, UK Trencap, s.e.c., Montréal Wilton Asset Management, Boston, MA Woodside Fund, San Francisco, CA
Fonds de couverture:	HR Stratégies Inc, Montréal Innocap Inc., Montréal Northwater, Toronto Private Advisors, Richmond, VA

Calendrier des assemblées annuelles 2009

Mardi 19 mai 2009				
9 h à 10 h 30	UQO	283 Alexandre-Taché, Gatineau	Pavillon Alexandre-Taché	Salle F-0129
15 h à 16 h 30	UQAT	445, boulevard Université, Rouyn-Noranda		Salle C-200
Mercredi 20 mai 2009				
9 h à 10 h 30	UQAC	555, boulevard de l'Université, Chicoutimi		Salle PO-5000
15 h à 16 h 30	UQAR	300, Allée des Ursulines, Rimouski		Salle K-430
Mardi 26 mai 2009				
9 h à 10 h 30	ENAP	555, boulevard Charest Est, Québec Québec (pour UQ, TÉLUQ de l'UQAM, ENAP, INRS, UQAR- Lévis et RRUQ)		Salle de l'amphithéâtre
14 h à 15 h 30	UQTR	3351, boulevard des Forges, Trois-Rivières	Pavillon Ringuet	Salle 1067
Mercredi 27 mai 2009				
9 h à 10 h 30	INRS Campus IAF	531, boulevard des Prairies, Laval		Salle Pasteur
14 h 30 à 16 h	ETS	1100, rue Notre-Dame Est, Montréal		Salle A-1600
Jeudi 28 mai 2009				
9 h à 10 h 30	UQAM	400, Sainte-Catherine Est, Montréal	Pavillon Hubert-Aquin	Salle A-M050

Note : Compte tenu de la consultation de plus en plus fréquente du site Internet du Régime et dans un souci de protection de l'environnement, le nombre de copies imprimées du rapport annuel a été réduit de 50% en 2008 et d'un autre 10 % en 2009.



Notre promesse, mieux garantir votre avenir!

Coordonnées du RRUQ

Régime de retraite de l'Université du Québec
2600, boulevard Laurier, bureau 600
Québec (Québec) G1V 4W1

Téléphone: 418-654-3850

Ligne sans frais: 1-888-236-3677

Télécopieur: 418-654-3854

Site Internet: www.rruq.ca

